

# PROJET DE SOCIÉTÉ DU BLOC LIBÉRAL



fmmillimouno@gmail.com

<http://www.bloc liberal.org>



## A L'OCCASION DE LA PRÉSIDENTIELLE DU 28 DECEMBRE 2025

Conakry, le 3 novembre 2025

### CONTRAT SOCIAL POUR UNE NOUVELLE GUINÉE

CONTENU

- **Rompre avec le système actuel et bâtir, ensemble, une nouvelle Guinée de justice, de travail, de solidarité, d'honnêteté et d'unité nationale :**  
**Tel est notre contrat social !**

*Pour une Guinée Juste, Forte et Unie.*

BLOC LIBERAL – Guinée

Siège du Parti : Quartier Wharéa-Secteur Wombéya - Commune de Lambagny -  
Téléphone : (+224) 627 30 14 36/ 628 44 61

BP: 030PB59, E-mail: [contact@leblocliberal.org](mailto:contact@leblocliberal.org), Site Web: [www.leblocliberal.org](http://www.leblocliberal.org)

B.L



**Rompre avec le système actuel et  
bâtir, ensemble, une nouvelle Guinée  
de justice, de travail, de solidarité,  
d'honnêteté et d'unité nationale : Tel est  
notre contrat social !**

LE BLOC LIBÉRAL



## Message du candidat

**Chers compatriotes,**

Depuis des décennies, les Guinéennes et les Guinéens aspirent à un État bien gouverné, une société juste et un pays prospère, résolument engagé sur la voie de son développement social, politique, économique et culturel.

Pourtant, malgré les immenses richesses et le potentiel de notre pays, le bien-être reste une promesse non tenue. La Guinée est enfermée dans un système qui a échoué, un système reproduit par chaque gouvernement successif, sans jamais répondre aux attentes légitimes et réelles de notre peuple

Le manque de vision réaliste, de projet de société pragmatique et de programme de gouvernance efficace a réduit la politique à l'ethno-stratégie et au régionalisme en Guinée et maintient le pays dans le chaos du sous-développement.

Cette dérive a conduit à l'instrumentalisation des populations, à une corruption généralisée, et à une misère qui frappe aujourd'hui des millions de Guinéens.

Le champ politique est transformé en un lieu de division de tous genres, de mensonge et de manipulation. Tous les Gouvernements qui ont conduit la Guinée jusque-là, retranchés derrière les grands principes de l'Etat, ont affiché leur impuissance et leur incompétence à résoudre les problèmes structurels de base de la nation.

Année après année, on nous assène de fausses promesses, sans aucune exigence de résultats. On nous répète que l'État agit contre le chômage, les crises sociales, les injustices, l'échec de notre système éducatif, la pauvreté... Et maintenant, on voudrait nous faire croire que les maux de la Guinée relèvent du fatalisme.

Aujourd'hui, on prétend nous dire qu'il n'y a que deux choix possibles : **périr sous les bottes militaires** ou **adhérer au système actuel**, c'est-à-dire renoncer à la justice, au travail, au vivre ensemble, à nos valeurs, à notre culture, bref à nous-mêmes.

Je vous propose d'en finir avec ce fatalisme, avec ce renoncement de l'Etat face à ses responsabilités, avec cette culture de mensonges, de violences, de divisions et de manipulation de la population.

Vous êtes de plus en plus nombreux à ne plus croire dans la politique guinéenne. Vous ne supportez plus la personnalisation et la concentration des pouvoirs entre les mains d'une petite élite ou d'un seul homme qui manque de vision et de leadership responsable pour sortir la Guinée de la misère. Vous avez raison.

C'est pourquoi je m'engage à défendre la République et ses citoyens, en changeant radicalement les pratiques, les comportements et les mentalités. Le programme que je défends est de permettre



LE BLOC LIBÉRAL

à notre pays de relever les multiples défis actuels et futurs qui sont les siens, sans rien renier de ce que sont nos valeurs et de ce qu'est notre identité.

J'ai voulu vous le présenter ici dans un document bref. Je ne peux pas tout y dire, expliquer toutes vos préoccupations, évoquer toutes vos souffrances. Au-delà des mesures, que je propose, j'ai surtout voulu vous présenter les valeurs qui fondent notre programme. Ce sont celles de la justice, du travail, de la solidarité, de l'honnêteté et de l'unité de la Guinée.

Je veux les remettre au cœur de la vie politique guinéenne. Elles guideront mon action pendant les sept prochaines années si vous m'élisez à la présidence de la République.

C'est pour cette raison que je me présente aujourd'hui à vous en tant que candidat à l'élection présidentielle de 2025.

Je m'engage à vos côtés à bâtir un État fort, qui protège ses citoyens, prend des décisions responsables, mène des politiques courageuses et, avant toute chose, sert l'intérêt général et celui de notre nation.

Les choix que nous ferons pour la Guinée, avec les Guinéens, concernent chacun d'entre nous. C'est pourquoi, conscient de notre responsabilité collective, **je lance un appel solennel à toutes les filles et tous les fils de la Guinée : rejoignez le Bloc Libéral.**

Bâtissons ensemble une Guinée nouvelle, qui redonne du sens, de la fierté et de l'espoir à notre peuple.

Dr. Faya Lansana MILLIMOUNO

Candidat du Bloc Libéral à la présidentielle du 28 décembre 2025

## Introduction

Le projet **de société** présidentiel 2025 du **Bloc Libéral** s'inscrit dans une vision ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir de la Guinée. Il repose sur cinq valeurs fondamentales : **justice, travail, solidarité, honnêteté et unité nationale**. Ces principes ne sont pas de simples mots : ils constituent le socle de l'action publique, la boussole de chaque réforme et la promesse d'un nouveau contrat social entre l'État et les citoyens tel que le Bloc Libéral le définit dans son projet de société. Dans un contexte mondial marqué par des crises humanitaires, économiques, climatiques et sociales, la Guinée doit se réinventer pour garantir à chaque citoyen la dignité, la sécurité et les opportunités. Ce projet répond à l'urgence nationale de bâtir une société plus juste, où la méritocratie remplace le favoritisme, où la solidarité protège les plus vulnérables, où l'honnêteté guide la gestion des affaires publiques, et où l'unité nationale transcende les clivages ethno communautaristes, religieux et politiques pour rassembler toutes les énergies autour d'un objectif commun : **le développement durable et inclusif de notre pays**.



Pour concrétiser cette ambition, le projet du Bloc Libéral s'articule autour de trois axes prioritaires programmatiques. Chacun de ces axes porte des réformes concrètes, des mesures innovantes et un budget dédié ainsi que des indicateurs mesurables, afin d'assurer une transformation profonde et chiffrable de la Guinée :

- 1. Priorité 1 : Gouvernance, Institutions et Justice : la refonte de l'Etat (la Guinée doit s'inventer)**
- 2. Priorité 2 : Développement du capital humain (Investir dans le capital humain, c'est booster la prospérité et la croissance durable de la Guinée)**
- 3. Priorité 3 : DÉVELOPPEMENT DE POOLS DE CROISSANCE**

Chaque axe est décliné en objectifs clairs, en actions prioritaires budgétisées et en indicateurs de performance, afin de garantir la transparence, l'efficacité et l'évaluation continue des progrès accomplis. Ce projet est une invitation à l'engagement collectif et va au-delà des promesses de campagne : ensemble, faisons de la Guinée un modèle de réussite, de justice et d'unité pour l'Afrique et le monde.

### Priorité 1 : Gouvernance, Institutions et Justice :

#### **la refonte de l'Etat (la Guinée doit s'inventer)**



La réforme de l'administration publique et des institutions constitue l'un des piliers fondamentaux du projet présidentiel du Bloc Libéral pour 2025. Elle ne se limite pas à une simple réorganisation technique des structures étatiques ; elle vise une refondation profonde de l'appareil d'État, dans une logique de restauration de la confiance entre les citoyens et leurs institutions. Cette ambition découle d'un diagnostic lucide de la situation actuelle du pays, où



## **L'État, censé incarner l'intérêt général, semble de plus en plus éloigné des préoccupations réelles de la population.**

Le contexte national dans lequel s'inscrit notre projet de société est marqué par une crise aiguë de légitimité de l'État. Cette crise se manifeste par une remise en question croissante de l'autorité des institutions publiques, perçues comme déconnectées, inefficaces, voire complices des dérives autoritaires qu'a connu notre pays. L'État, au lieu d'être garant et moteur du développement du pays, est souvent vu comme un acteur partisan, instrumentalisé au profit d'intérêts politiques étroits. Cette perception fragilise le contrat social et alimente un climat de méfiance généralisée.



Parallèlement, on observe une défiance croissante des citoyens envers les institutions. Cette défiance ne se limite pas à une désillusion passagère ; elle s'enracine dans des expériences concrètes **d'injustice, de corruption, de favoritisme et d'inaccessibilité des services publics**. Les citoyens, en particulier les jeunes et les populations rurales, se sentent exclus des processus décisionnels et marginalisés dans la répartition des ressources. Cette marginalisation alimente le désengagement civique, la radicalisation de certains segments de la société, et affaiblit la cohésion nationale.

Le Bloc Libéral constate également que l'administration guinéenne est marquée par :

- Une politisation excessive des postes publics ;
- Une faible efficacité des services publics ;
- Une opacité dans la gestion des ressources ;
- Une absence de redevabilité des institutions ;
- Une justice perçue comme instrumentalisée.

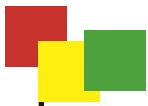
Ces constats sont aggravés par les dérives autoritaires récentes, comme dénoncé dans la Déclaration No 95 du Bloc Libéral, où le parti critique la manipulation des institutions électorales et l'instrumentalisation de l'administration à des fins partisanes. Il est plus que temps de :

- **Dépolitiser l'administration publique :**

Une administration au service d'un parti, non de la République



En Guinée, l'administration publique est trop souvent perçue comme un instrument de pouvoir politique, plutôt que comme un levier neutre de mise en œuvre des politiques publiques. Cette politisation se manifeste par la nomination de cadres administratifs sur la base de leur loyauté partisane, ou leur appartenance ethnique au détriment de leurs compétences techniques. Ainsi, des postes stratégiques dans les ministères, les directions



LE BLOC LIBÉRAL

nationales et régionales ou les entreprises publiques sont attribués à des militants ou sympathisants du parti au pouvoir, sans processus transparent ni critères objectifs.

Exemple : Lors des changements de régime, on assiste à une vague de révocations et de nominations massives dans l'administration, souvent sans justification autre que l'appartenance politique ou ethnique. Cela crée une instabilité institutionnelle chronique et démotive les fonctionnaires de carrière, qui voient leur progression bloquée par des logiques clientélistes.



#### **- Mettre fin à une confusion entre État et parti politique**

Cette politisation engendre une confusion dangereuse entre l'État et le parti au pouvoir. Les préfets, gouverneurs, directeurs d'école ou chefs de service sont parfois utilisés comme relais politiques, chargés de mobiliser les populations en faveur du régime en place. Cette instrumentalisation de l'administration mine la crédibilité des institutions et alimente la méfiance des citoyens. Exemple : Pendant les campagnes électorales, il est courant de voir des véhicules administratifs, des salles de réunion publiques ou des agents de l'État mobilisés pour des activités partisanes. Ces pratiques violent le principe de neutralité de l'administration et créent une inégalité flagrante entre les candidats.

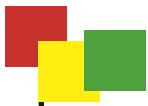
#### **- Cesser l'atteinte à la méritocratie et à la performance**

La politisation de l'administration a également un impact direct sur la qualité des services publics. En privilégiant la loyauté politique à la compétence, elle affaiblit la performance des institutions. Les agents recrutés ou promus sur des bases partisanes manquent souvent de formation adéquate, ce qui se traduit par une mauvaise exécution des politiques publiques, des retards dans les projets, et une faible capacité d'innovation.



Exemple : Dans certains ministères, des directeurs techniques sans formation spécifique sont nommés uniquement pour leur proximité avec le pouvoir. Cela entraîne des erreurs de gestion, des blocages administratifs, et une perte de crédibilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers.

Enfin, ces constats s'accompagnent d'une érosion continue de la confiance publique dans la capacité de l'administration à répondre aux besoins fondamentaux de la population. L'administration publique, censée être le bras opérationnel de l'État, souffre d'un manque de professionnalisme, d'une bureaucratie lourde, et d'un déficit de résultats tangibles. Les lenteurs



administratives, les pratiques clientélistes, et l'absence de mécanismes de redevabilité et de contrôle rigoureux ont contribué à faire de l'administration un facteur de blocage plutôt qu'un levier de développement.

Face à ce triple constat : **crise de légitimité, défiance citoyenne, inefficacité administrative**, le Bloc Libéral propose une réforme ambitieuse, structurée et inclusive. Il s'agit de reconstruire un État au service du citoyen, fondé sur les principes de transparence, de compétence, de justice et de participation. Cette réforme est conçue comme une réponse systémique aux maux structurels de la gouvernance guinéenne actuelle qui a démontré ses limites durant des décennies, pour toute transformation durable du pays.



**Nos solutions :**

### **1.1: Reconstruire des institutions fortes basées sur la redevabilité**

Le système actuel de la Guinée demeure dans les faits, un Etat particulièrement fragile du point de vue des institutions et de la démocratie qui laisse encore beaucoup à désirer. Depuis des décennies, la Guinée vit une succession de coups de d'Etat constitutionnel et militaire plongeant le pays dans une incertitude constante.

Aux antipodes de l'état actuel de la Guinée, nous voulons reconstruire nos institutions pour qu'elles deviennent plus efficaces et redevables. Pour y arriver, le BL ambitionne tout d'abord la redéfinition et le développement d'un modèle politique et économique viables ; une croissance économique positive ; une société civile diversifiée et vigoureuse, dotée d'un grand nombre d'organisations indépendantes et responsables. Nous voulons créer un État donnant une large place à la décentralisation ; un tissu de relations sociales impersonnelles, incluant État de droit, respect du droit à la propriété, justice et égalité de traitement de tous les individus.

Le Bloc Libéral veut en valeur de régime, un régime semi présidentiel dans lequel les pouvoirs du Président de la République et du gouvernement central sont largement limités. Par exemple, le Président de la République ne peut dissoudre le Parlement ; ceci pour obéir au principe qui dit que le pouvoir ne s'exerce pas par la coercition, mais par la négociation. De même, les nominations par le Président de la République aux fonctions civiles et militaires seront désormais contrôlés et soumis à l'examen et à la confirmation par le Parlement. Celui-ci doit veiller au maintien des équilibres institutionnels.

De même, le droit sera donné aux citoyens, individuellement ou à travers leurs organisations, de demander des comptes aux obligataires de droits, aux administrés, aux gouvernants sur la gestion courante des affaires de leurs circonscriptions et y compris au sommet de l'Etat.



**L'indépendance de la justice sera consacrée.** Ceci inclut la protection de la magistrature envers les autres pouvoirs institutionnels, envers les sujets économiques et sociaux, envers la hiérarchie judiciaire. Tous les cours, tribunaux et les différentes instances de l'appareil judiciaires vont s'administrer librement sans injonction du prouver exécutif.



La modification constitutionnelle doit être rendue transparente et relèvera de la seule autorité du peuple. La période entre le premier vote référendaire sur la modification et sa rentrée en vigueur doit être fixée à cinq ans minimum. Aussi, toute modification de la constitution doit être inapplicable au Président de la République et aux parlementaires en fonction durant la période de modification. Toute modification constitutionnelle sera désormais régulée par la loi et non pas par un homme mais par soit les représentants du peuple ou par le peuple directement par consultation par consultation référendaire.

**Le poste de Vice :** Le poste de Vice-président sera créé celui-ci deviendra le Président pour le reste du mandat du Président en cas de vacance du pouvoir. Le Président et son vice-président ne seront ni de la même ethnique, ni de la même région ni de la même religion. Il sera nommé par le décret du président de la République et confirmé par un vote secret au Parlement.

### **La décentralisation du pouvoir sera consacrée et totale.**

Les pouvoirs locaux seront débarrassés de toute tutelle lointaine ou rapprochée et ne seront soumis qu'au seul contrôle de la loi et des citoyens. Le nombre de paliers de gouvernement sera réduit à deux (local et central). Les compétences de chaque palier de gouvernement seront clairement définies.



Les structures déconcentrées régionale, préfectorale et sous préfectorale sous la forme actuelle, seront reformées et ou, au besoin supprimées.

Dans cette quête d'institutions fortes, le Parlement doit jouer un rôle crucial et fera office de contre-pouvoir en jouant un rôle central dans la consolidation de la démocratie guinéenne. D'où la nécessité de disposer d'un parlement issu d'élections inclusives, transparente et crédible, un parlement qui sera, tourné vers la mise en place d'institutions solides conformes à notre société. Ce qui permettra de construire une démocratie solide, de prévenir la corruption et de faire jouer aux agents économiques un rôle décisif dans la construction d'une société civile vigoureuse et des médias solides et indépendants.

#### **1.2. : Rebâtir nos services publics pour mieux répondre aux besoins des citoyens (fonction publique)**

Le service public ne fonctionne pas à la satisfaction des usagers et ne donne ni possibilité



d'expression des utilisateurs, ni réelles procédures de contrôle. Elle est hautement politisée et caractérisée par les politiques et réformes obsolètes, par une contreperformance notoire avec un manque total de résultats, par une technocratie dépassée et une bureaucratie lourde et inefficace qui a fini par confisquer le service d'intérêt général. Pour remédier à ces dysfonctionnements, le BL envisage une réforme structurelle et profonde de nos services publics actuels afin qu'à chaque niveau (local, régional, national,) ils puissent permettre de:

- garantir le droit de chaque habitant d'accéder à des biens ou services essentiels pour la satisfaction de ses besoins, garantir l'exercice des droits fondamentaux de la personne,
- assurer la cohésion et les solidarités économiques, sociales et territoriales, promouvoir l'intérêt général de chaque collectivité,
- créer les conditions d'un développement durable à la fois économique, social et environnemental, à long terme et prendre en compte les intérêts des générations futures.

La fonction publique doit cesser d'être le creuset de tous les emplois fictifs et improductifs. Tous les fonctionnaires seront soumis à des évaluations de performances y compris la qualité des prestations publiques. Dans ces conditions, les règles d'une administration tournée vers les résultats et la digitalisation seront définies et les moyens d'accompagnement seront mis en place. Le service public sera soumis au contrôle, maîtrisé, organisé, et régulé.

L'objectif est de définir des formes d'organisation et de régulation qui évitent les dérives à la fois du monopole et de la concurrence.



**Les solutions phares du BL sont:**

**i. Crédation d'un organe indépendant de gestion de la fonction publique**

Le BL propose la mise en place d'un organe autonome chargé de la gestion de la fonction publique. Il s'agit de la **Création d'une Autorité de Régulation de la Fonction Publique (ARFP)**. Cette autorité indépendante sera chargée de :

- Superviser les recrutements, nominations et promotions ;
- Enquêter sur les cas de politisation ou de favoritisme ;
- Publier des rapports annuels sur l'état de la neutralité administrative.





Elle disposera de pouvoirs d'investigation et pourra recommander des sanctions disciplinaires ou judiciaires.

#### ii. **Mise en place d'un Mécanisme de révocation automatique en cas de violation**

Tout fonctionnaire reconnu coupable de violation du principe de neutralité fera l'objet d'une procédure de révocation immédiate, selon un processus encadré :

- **Signalement** : par un citoyen, une organisation de la société civile ou un collègue via une plateforme sécurisée ;
- **Enquête** : menée par l'ARFP dans un délai de 15 jours ;
- **Décision** : si les faits sont avérés, la révocation est prononcée sans indemnité, avec interdiction d'exercer toute fonction publique pendant une durée de 5 ans.



#### iii. **Interdiction légale de l'usage des ressources publiques et des fonctionnaires de l'administration publique à des fins partisanes**

Le BL entend inscrire dans la loi une interdiction explicite de l'utilisation des moyens de l'État (véhicules, bâtiments, fonds publics, personnel administratif) à des fins de propagande politique ou électorale. Cette mesure serait accompagnée de sanctions administratives et pénales contre les contrevenants. **Exemple de dispositif** : Création d'un mécanisme de signalement citoyen permettant de dénoncer anonymement les abus, avec une cellule d'enquête rattachée à l'Inspection Générale d'État ou à une autorité indépendante.

#### iv. **Définition d'un statut protecteur pour les fonctionnaires de carrière**



Pour mettre fin aux révocations arbitraires lors des alternances politiques, le BL propose de renforcer le statut des fonctionnaires de carrière. Cela inclut la protection contre les mutations ou licenciements abusifs, sauf en cas de faute grave avérée, et la reconnaissance de la stabilité de l'emploi public comme un droit fondamental. **Exemple** : Un directeur régional ne pourrait être démis de ses fonctions qu'après une évaluation objective de ses performances, menée par une commission indépendante, et non sur décision politique. Le BL souhaite instaurer une séparation stricte entre les fonctions administratives et les fonctions politiques. Les agents publics occupant des fonctions techniques ne pourront pas cumuler leurs responsabilités avec des mandats électifs ou des fonctions partisanes.

#### v. **Formation et professionnalisation de l'administration.**



La dépolitisation passe aussi par la montée en compétence des agents publics. Le BL propose la création d'un programme continu de renforcement des capacités des agents de l'Etat, avec un focus sur l'éthique, la gestion publique moderne, la neutralité administrative et les droits des usagers. **Exemple** : Tous les cadres



supérieurs de l'administration devront suivre un cycle de formation obligatoire sur la déontologie administrative et la gestion publique avant leur prise de fonction.

#### **vi. Suivi citoyen et transparence**

Enfin, le BL prévoit d'impliquer la société civile dans le suivi de la réforme. Des comités de veille citoyenne seront mis en place dans chaque région pour surveiller la mise en œuvre des principes de neutralité et de transparence dans l'administration. **Exemple :** Ces comités pourront publier des rapports semestriels indépendants sur les pratiques administratives, les nominations, et les cas de politisation, avec un droit d'alerte auprès des autorités compétentes.



#### **vii. Cadre juridique renforcé sur la neutralité administrative**

Le BL prévoit l'adoption d'une loi organique sur la neutralité de l'administration publique, qui définira clairement les obligations des agents publics en matière d'impartialité, d'éthique et de non-ingérence politique. Cette loi interdira explicitement toute affiliation partisane active pour les fonctionnaires en poste, ainsi que l'utilisation des moyens de l'État à des fins politiques.



#### **viii. Protection des lanceurs d'alerte**

Pour encourager la dénonciation des abus, le BL propose une loi de protection des lanceurs d'alerte dans l'administration. Toute personne signalant un acte de politisation ou de favoritisme bénéficiera d'une protection contre les représailles, y compris le maintien dans son poste et l'anonymat garanti.



#### **ix. Audit annuel des nominations et promotions**

Un audit indépendant annuel sera réalisé sur les nominations et promotions dans la fonction publique y compris dans les Communes. Il visera à détecter les cas de favoritisme politique ou communautaire mais les cas de faux diplômes. Les résultats seront rendus publics et déboucheront, le cas échéant, sur des sanctions administratives ou judiciaires.

#### **x. Formation obligatoire à la neutralité et à l'éthique**

Tous les agents publics, avant leur prise de fonction, devront suivre une formation certifiante sur la neutralité administrative, l'éthique publique et la gestion des conflits d'intérêts. Cette formation sera renouvelée tous les cinq ans. Il s'agit d'instaurer un cadre juridique clair interdisant l'usage des ressources publiques à des fins partisanes, et de créer un organe indépendant de gestion de la fonction publique, chargé du recrutement, de la formation, de



l'évaluation et de la promotion des agents. **Exemple de solution** : La mise en place d'un concours national unique, anonyme et informatisé pour l'accès à la fonction publique, avec des jurys indépendants, permettrait de garantir l'égalité des chances et de restaurer la confiance dans le système de recrutement.

#### xi. Des mécanismes de contrôle et de sanction

Pour garantir l'effectivité de cette réforme, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de contrôle et de sanction. Un observatoire indépendant pourrait être chargé de surveiller les pratiques de nomination, de recevoir les plaintes pour abus de pouvoir, et de recommander des sanctions disciplinaires ou judiciaires en cas de manquement.



**Exemple** : Un préfet ou commis de l'Etat qui utilise les moyens de l'État pour organiser une réunion politique devrait être suspendu immédiatement et faire l'objet d'une enquête administrative. Ce type de réponse rapide et ferme enverrait un signal fort sur la volonté de rompre avec l'impunité. La réforme proposée vise donc à instaurer un cadre juridique et institutionnel garantissant la neutralité des agents publics. Cela inclut l'interdiction stricte de l'usage des ressources publiques à des fins partisanes, la création d'un organe indépendant de gestion de la fonction publique, et la mise en place de mécanismes de sanction pour les abus.

#### xii. Moderniser la gestion publique

L'administration guinéenne fonctionne encore selon des logiques bureaucratiques héritées de l'époque coloniale, avec des procédures lourdes, peu transparentes et souvent inefficaces. Le service public ne fonctionne pas à la satisfaction des usagers et ne donne ni possibilité d'expression des utilisateurs, ni réelles procédures de contrôle. Elle est hautement politisée et caractérisée par les politiques et réformes obsolètes, par une contreperformance notoire avec un manque total de résultats, par une technocratie dépassée et une bureaucratie lourde et inefficace qui a fini par confisquer le service d'intérêt général. Pour remédier à ces dysfonctionnements, le BL envisage une réforme structurelle et profonde de nos services publics actuels afin qu'à chaque niveau (local, régional, national,) ils puissent permettre de:

- garantir le droit de chaque habitant d'accéder à des biens ou services essentiels pour la satisfaction de ses besoins,
- garantir l'exercice des droits fondamentaux de la personne,
- assurer la cohésion et les solidarités économiques, sociales et territoriales,
- promouvoir l'intérêt général de chaque collectivité,
- créer les conditions d'un développement durable à la fois économique, social et environnemental, à long terme, et
- prendre en compte les intérêts des générations futures.





La modernisation de la gestion publique est donc une priorité pour améliorer la qualité des services rendus. L'obtention d'un simple acte de naissance ou d'un permis de construire peut prendre plusieurs semaines, voire des mois ou des années, en raison de la centralisation des services, du manque de numérisation et de la corruption administrative.

La réforme vise à introduire une **gestion axée sur les résultats**, où chaque service public est évalué sur la base de ses performances. Elle prévoit également la **numérisation des procédures administratives**, la mise en place de guichets uniques, et la publication en ligne des budgets, appels d'offres et rapports d'exécution pour garantir la **transparence budgétaire**.

**Le premier rôle du BL sera de faire fonctionner l'État. Rien ne se fera donc avec un État qui** continue à fonctionner comme aujourd'hui. Les réformes de l'Etat et de l'administration seront mises en place pour assurer l'adaptation de l'administration au contexte économique et social du pays notamment :

- ❖ Redéfinition des missions du service public au regard de l'évolution de notre société et du monde, une loi définira le fonctionnement du service public
- ❖ Réforme de la fiscalité pour accroître les recettes de l'Etat chiffrées actuellement à plus de 22 mille milliards
- ❖ Limitation des pouvoirs du Président de la République par la révision de la constitution.
- ❖ Redevabilité du président devant le Parlement sera une obligation
- ❖ Limitation du nombre de ministres à 25 pour une meilleure efficacité gouvernementale
- ❖ Augmentation des salaires et de la formation dans la fonction publique
- ❖ Chaque nomination aux hautes fonctions sera publiquement auditionnée par le Parlement et celui-ci pourra mettre son veto
- ❖ L'Assemblée nationale aura désormais le mandat de voter une motion de révocation des hauts fonctionnaires y compris le président de la République dès lors que cela est nécessaire.

### 1.3. Faire de l'état de droit et de la justice des leviers de la bonne gouvernance

La réforme de la justice doit entraîner un renforcement du droit des justiciables et la mise en place d'un système judiciaire performant. Dans ce cadre, le BL s'engagera à développer une politique globale de la justice, de la prévention et de sécurité qui associeraient les citoyens.

La réorganisation profonde du système juridique, socle du développement de notre nation, est indispensable.

Cela présuppose de :

- rapprocher la justice aux justiciables ;
- veiller à l'interdépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis des pouvoirs exécutif et législatif ;
- veiller à l'indépendance du magistrat vis-à-vis de la hiérarchie ;
- mettre en place une politique de formation continue des cadres et agents



- de la Police nationale ;
- renforcer la lutte contre la corruption ;
- mettre en place un système de rémunération qui reconnaissse le mérite et les performances ;
- informatiser le système judiciaire (Casiers judiciaires, archives juridiques) ;
- doter les juges et magistrats des moyens adéquats leur permettant de travailler selon l'éthique de la profession.

Pour le BL, la justice doit être rendue publiquement avec droit à la défense ; la justice doit se prononcer pour la peine capitale. Ainsi, la restructuration de l'outil judiciaire doit s'appuyer sur un système judiciaire performant.

Dans cette perspective, la réforme d'un secteur aussi complexe et sensible que la Justice va, sans nul doute, susciter une mobilisation des acteurs sociaux autour des enjeux liés, d'une part, à l'accessibilité et à l'efficacité du service public de la Justice et, d'autre part, à la crédibilité de l'institution judiciaire.

En effet, l'organisation judiciaire étant pour l'essentiel calquée sur l'organisation administrative du pays en régions et préfectures, les justiciables sont ainsi obligés parfois soit de renoncer à faire prévaloir leurs droits, soit de se plier aux verdicts d'autorités administratives locales pourtant non investies du pouvoir de juger plutôt que de devoir parcourir des centaines de kilomètres qui les séparent souvent des cours et tribunaux.

L'inefficacité du service public de la Justice se manifeste également au niveau du contrôle des dépenses publiques. En effet, s'il est vrai que l'Assemblée nationale, qui autorise par la loi de finances les prélèvements d'impôts et de taxes pour constituer les ressources nécessaires aux dépenses de l'Etat, la justice a un droit de regard sur l'utilisation de ces ressources et la concordance des dépenses effectuées avec les autorisations budgétaires accordées, force est de reconnaître qu'elle a été rarement saisie d'un projet de loi de règlement qui lui permette d'exercer un contrôle « *a posteriori* » de l'exécution des lois de finances.

Les causes de la défiance des citoyens vis-à-vis de la Justice s'expliquent notamment par des lacunes au niveau des textes normatifs en raison du fait que la plupart de ces textes ont été adoptés à la hâte, afin de combler le vide juridique créé à la suite du changement de régime politique. Parfois, les textes existants ne sont pas appliqués. A cela s'ajoutent les pressions de tous ordres, favorisées par les survivances d'un passé où, pendant plus d'un demi-siècle, l'appareil judiciaire est un véritable prolongement du pouvoir exécutif, lui-même, totalitaire et aux ordres du Parti Etat.

Aussi, les lacunes de la Justice se traduisent-elles par les lenteurs excessives dans le règlement des affaires, l'inefficacité ou l'inexistence du contrôle hiérarchique,



l'inexécution ou l'exécution défectueuse des décisions de justice, les violations flagrantes de la loi et de l'éthique et le règne de la médiocrité.



**Ainsi, les solutions phares du BL sont :**

**a) La mise en place de Palais de Justice au niveau décentralisé**

Aujourd'hui, les lacunes de la justice en Guinée s'explique par sa connivence avec le pouvoir en place, son absence dans le milieu rural qui constitue pourtant 80% de la population, son éloignement des justiciables, ses frais trop élevés, la langue de travail utilisée (le Français, alors que 75% de la population ne pratique pas cette langue), et surtout la corruption qui gangrène la justice guinéenne constituent des obstacles liés à la non-émancipation de la justice et son indépendance. Tous ces facteurs contribuent à éloigner le justiciable de la justice. Le système judiciaire mis en place depuis l'époque coloniale n'a jamais pris en compte les besoins des citoyens. Ceux-ci sont pourtant nombreux : une justice équitable et impartiale dans son rôle d'arbitrage et non au service de quelques individus ; une lutte ouverte contre la corruption ; une prise en compte des valeurs coutumières ; un contrôle suivi des gestionnaires des biens publics ; une protection accrue du citoyen et du magistrat ; l'abandon des intimidations et la sauvegarde de la paix et de l'unité nationale.

Dans les Communes à fortes agglomérations, il sera mis en place des Palais de Justice Communale (PJC) afin de rompre avec l'éloignement de la justice des citoyens, cela va permettre ainsi de rapprocher le service public de la justice des justiciables.

**b) Des cours et tribunaux**

Comme les régions et les préfectures se verront revus leurs formes et statuts, il en sera de même pour des cours et tribunaux qui connaîtront une réorganisation profonde afin de rendre plus utiles et plus performants. Le coût de la Justice qui exclut aussi les couches défavorisées de la population qui ne sont pas en mesure de payer des frais de consignation relativement élevés et encore moins d'avoir recours aux services d'un avocat seront revus. L'assistance judiciaire en faveur des démunis demeurant un voeu pieux en dépit des efforts timides du Barreau à travers les tours juridiques qui comportent des constitutions bénévoles au profit des justiciables sera rendu possible. En outre, la loi portant assistance judiciaire est pratiquement méconnue. Le justiciable ignore, en outre, la plupart des textes usuels qui définissent ses droits et obligations ou qui régissent ses rapports quotidiens avec l'Etat et ses concitoyens. Le langage ésotérique en usage dans les prétoires lui donne l'impression d'être aux prises avec une corporation sectaire.

### c) La mise en place d'une Commission nationale indépendante des droits de l'homme

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) mise en place sera une



institution nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme en lieu et place de l'actuel INDH. Elle assurera, auprès du Gouvernement, un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits de l'homme, du droit et de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. Pour ce faire, en 2010 et dans cette perspective il était plus judicieux d'élargir la base juridique de l'Observatoire national de la démocratie et des droits de l'homme, créée le 12 juin 2008 par arrêté N° 2405 du Premier ministre.

L'Observatoire national de la démocratie et des droits de l'homme n'a pas été une institution de plus, ce n'est pas non plus un instrument de la bonne conscience, au contraire il figurait parmi les institutions citoyennes d'appui à la démocratie. Malheureusement, une fois au pouvoir l'actuel président s'est précipité de saborder l'ONDH et ensuite caporalisé l'actuel INDH avec la complicité d'un membre de la société civile et du ministre chargé des relations avec les Institutions.

Il reste entendu que les droits de l'Homme ne vont pas de soi. Leur respect est le fruit d'un combat de tous les jours, parfois contre la tradition, souvent contre l'ordre établi, toujours contre l'ignorance et les préjugés culturels ou religieux. Les Droits de l'Homme sont le bien commun de l'Humanité et il revient à tous et à chacun de s'engager résolument aux côtés de ces hommes et femmes, qui surmontant leur peur et bravant l'oppression, luttent pour pouvoir jouir chez eux de ces mêmes droits inaliénables. Notre conscience, notre histoire, mais aussi notre intérêt bien compris porte notre exigence. Il ne saurait y avoir de paix, de sécurité, de développement dans notre pays sans respect des droits de l'Homme.

#### 1.4. Redéfinir des missions des forces de défense et de sécurité



Les Guinéens ont une mauvaise image de nos forces de sécurité. Ils se plaignent depuis longtemps de l'insécurité, du racket permanent des forces de l'ordre sur nos routes, de l'usage abusif de la force par certaines d'entre elles qui ont parfois abattu de sang-froid sans raison sérieuse des compatriotes, notamment les femmes et les jeunes.

Le déshonneur et le discrédit qui frappent nos services de sécurité aux yeux des organisations de défense des droits, des diplomates, des organisations internationales, des entreprises qui délocalisent et de nos populations relèvent de la responsabilité principale et directe de notre classe politique médiocre qui a depuis longtemps perdu honneur et crédibilité. Il est temps de mettre nos Forces de sécurité à l'abri des manœuvres



machiavéliques de division de nos leaders politiques au petit pied et totalement irresponsables.

Le Bloc Libéral estime que la sécurité est un enjeu essentiel, fondamental pour unir le pays, pour rompre l'isolement économique de la Guinée et attirer de nouveau les entreprises qui ont délocalisé ailleurs dans des pays africains, laissant au chômage des milliers de nos compatriotes.

C'est pourquoi, pour Le Bloc Libéral, il est grand temps de redonner à nos Forces de Sécurité et de Défense leur prestige, leur crédibilité, leur honneur et tous les moyens matériels et humains pour assumer leur mission de service public en faveur du Peuple guinéen -- dans le respect des valeurs et lois de la République. C'est ainsi que l'image de notre pays sera restaurée et que les Forces de sécurité retrouveront les faveurs de nos populations.

**Le BL envisage de restructurer les forces de défense et de sécurité en envisageant de:**

- Définir une nouvelle architecture de défense nationale

C'est au regard de la situation actuelle des forces de défense et de sécurité qu'il est temps de dessiner de nouvelles perspectives de défense nationale pour la Guinée de demain.



Le prochain pouvoir en Guinée devra envisager une refonte complète du dispositif de défense par la réorganisation des structures des forces armées. Cette réorganisation de l'armée guinéenne s'imposera pour permettre à cette dernière de remplir ses missions traditionnelles de défense nationale. En effet dans sa phase de reconstruction politique, la Guinée ne pourra point faire l'économie sur la nécessaire réorganisation de son outil de défense.

Le recrutement au sein de l'armée devra être anonyme et axé sur des critères de diplômes, de qualifications professionnelles, permettre le pluralisme de l'armée dans toutes ses composantes afin de refléter de manière fiable les diverses couches de la société guinéenne.

Les missions de l'armée guinéenne devront être modifiées dans le sens d'une sécurité effective des populations au sein d'un Etat respectueux de la démocratie et des droits de l'homme. Cette évolution des missions de l'armée se fera dans un cadre où les militaires guinéens auront fait un serment de fidélité non pas à un homme ou à un clan mais aux Institutions et à la Constitution.

Une véritable reconversion des mentalités des militaires guinéens orientée vers la défense de l'intérêt général et du bien collectif sera opérée. La nouvelle armée devra être réorganisée et transformée en un grand service public de sécurité intérieure regroupant la gendarmerie nationale, la police nationale et la protection civile.



Au lieu et place donc des structures actuelles, on verrait naître une véritable entité unique de sécurité intérieure qui aura pour mission essentielle de participer, comme force de police à la défense intérieure du pays. La défense extérieure s'organisant autour d'unités militaires professionnalisées (UMP/Terre, Air et Mer) et dans le cadre sous régional à travers d'unités militaires professionnalisées prés positionnés.

Dans le cadre de ses fonctions de police judiciaire, ce grand service public devra aussi veiller à l'«exécution des lois et, être une véritable force d'assistance et de secours au service de la population.

Dans un pays comme la Guinée, ce grand service public de sécurité intérieure aura comme force publique un rôle essentiel : celui de la préservation de l'Etat de droit.

- **Du contrôle civil de l'armée**

Dans la construction du nouvel Etat de droit, la structure et les activités de la sécurité intérieure devront être déterminées selon des principes juridiques solides et relever de la responsabilité des politiques. En effet, les élus du peuple doivent non seulement exercer un contrôle sur les forces armées, mais ces dernières doivent être placées sous les ordres directs du pouvoir exécutif. Le budget de l'armée doit être visé par le Parlement et par les organismes de vérification comptable, les médias et la société civile devront obtenir des informations sur le budget, l'équipement des forces armées. Au sein des forces armées, un accent particulier sera mis sur le professionnalisme et la neutralité politique du militaire guinéen.



Ainsi, dans l'éducation nationale, l'enseignement des principes et de l'organisation de la défense nationale devra être intégré aux cours d'histoire et d'éducation civique, à partir de la classe de troisième. En effet, l'organisation de la défense, l'instruction civique, la sécurité du pays doivent faire l'objet d'un enseignement à partir du secondaire. Au niveau universitaire, créer des unités de valeur axées sur la défense et la sécurité. Développer des Masters axée sur les questions de défense destinés aux hauts cadres civils de la haute administration et du secteur privé. Parallèlement, il faudra instaurer des journées de la défense nationale, bref, trouver des moyens attractifs de promotion de l'armée par une communication objective en insistant, sur les missions de service public de l'armée.

- **Mise en place du service civil militaire sera obligatoire dès l'âge de 18 ans**

Le service civique obligatoire aura pour objectif d'apporter un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général et/ou de développer la solidarité et le sentiment d'appartenance à la Nation. Il peut s'accomplir dans l'un des trois domaines suivants ;

- la défense, la sécurité et la prévention, avec des missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement ;



- la cohésion sociale et solidarité par des actions d'intérêt général ;
- l'éducation à la démocratie et aux droits humains.

Ce service civique obligatoire devra être ouvert à tous les jeunes gens, garçons et filles, entre 18 et 25 ans, afin de leur transmettre les valeurs républicaines. Chacun d'entre eux aura droit pendant son service civique à une formation à la citoyenneté, à un accompagnement personnalisé et se verra délivrer à l'issue un brevet du service civique.

Le service civique obligatoire devra se dérouler sur une période de six mois. L'objectif de cette formation est de sensibiliser les jeunes sur tel ou tel problème de notre société sur :

- Le devoir de mémoire ;
- les devoirs et les droits du citoyen ;
- les risques liés aux comportements dangereux : drogue, alcool, tabac ;
- la conduite sur la route ;
- le secourisme (avec l'acquisition d'un brevet national de secourisme) ;
- une information sur le bénévolat et les associations.
- La nouvelle configuration de l'armée guinéenne

A côté du grand service public de sécurité intérieure composé de la gendarmerie nationale, de la police nationale et la protection civile relavant du seul ministère de l'intérieur et de la sécurité, créer une vraie armée nationale composée d'unités militaires professionnalisées (IUMP) pour chacune des composantes : TERRE, MER et AIR.

- L'armée de terre professionnelle

Les missions de l'armée de terre recouvrent les domaines suivants : la défense du territoire et la défense de points sensibles et, exceptionnellement les opérations de maintien de l'ordre, la participation à des opérations de maintien de la paix. Pour assurer ces missions l'armée de terre dispose d'unités militaires terrestres professionnalisées basées :



- Deux (2) UMTP à SIGIRI et KOUNDARA pour se familiariser au combat en zone sahélienne
- Deux (2) UMTP à NZEREKORE et GUEGUEDOU pour se familiariser au combat en zone humide
- Deux (2) UMTP à DALABA et MALI pour se familiariser au combat en zone montagneuse.

L'organisation de l'armée de terrestre sera subdivisée en trois régions militaires terrestre, à savoir :

- 1ère région militaire terrestre, avec son État-major situé à Labé
- 2ème région militaire terrestre, avec son État-major à Kankan ;



- 3ème région militaire terrestre, avec son État-major à N Nzérékoré
- La marine nationale professionnelle



L'armée de mer aura pour mission d'assurer en permanence la surveillance des eaux territoriales et de la zone économique exclusive de la République de Guinée, de participer efficacement à la défense des côtes guinéennes en constituant un barrage à toute force d'agression qui tenterait de s'introduire dans le pays par ses frontières maritimes, d'assurer dans les eaux territoriales guinéennes la liberté du trafic maritime, de participer à la répression de la contrebande maritime, de participer à la police maritime et à la réglementation de la navigation maritime, de participer au transport maritime.

L'armée de mer est composée d'unités Maritimes Professionnalisées basées à :

- 1 UMP à Kassa
- 1 UMP à Kamsar
- 1 UMP à Benty
- 1 UMP à Boffa

Pour mener à bien ces missions, le littoral sera découpé en trois Régions Opérationnelles Maritimes (ROM) :

- la ROM du Centre dont le siège est situé à Conakry
- la ROM du Nord à Kamsar.
- la ROM Sud à Guéckédou dans le bec du perroquet pour contrôler les frontières sud du pays
- L'Armée de l'air professionnelle

L'armée de l'air aura pour mission de garantir la sécurité de l'espace aérien, d'assurer la couverture et l'appui des troupes au sol, de participer à la défense opérationnelle du territoire, à la défense des pays avec lesquels la Guinée a des accords et obligations de défense, de participer à de nombreuses missions de service aux plans national et international. Pour accomplir ces missions, l'armée de l'air disposera de drones et d'ULM outre la sécurité aérienne la protection de l'environnement, la surveillance du couvert végétal pour prévenir et lutter contre les dégradations de l'environnement (feux de brousse, impact de l'exploitation minière sur l'environnement). Elle sera composée d'unités aériennes professionnalisées basée à

- 1 UAP à CONAKRY



- 1 UAP à SIGIRI
- 1 UAP à LABE
- 1 UAP à FARANAH
- 1 UAP à NZEREKORE

L'armée de l'air sera structurée en trois régions militaire aérienne correspondant aux trois villes aériennes proches des frontières terrestres, lesquelles seront constituées par trois grands commandements qui auront leurs états-majors à Kindia, Labé, Faranah.

- *La participation de l'armée à la Politique de développement*

L'armée guinéenne devra aussi développer des capacités duales. En cela le concept de capacités duales désigne l'action concomitante du militaire accomplissant des missions de guerre, de sécurité et de soutien aux populations. A ces missions, s'ajoutent l'implication du militaire guinéen dans le développement du pays. L'action duale du militaire guinéen doit donc suivre une tendance double marquée par une extension de la gamme des missions à accomplir, mission de développement et un retour au cœur de métier : défendre le territoire.



### 1.5. : Promouvoir l'assainissement des finances publiques et la réforme du système fiscal et bancaire

#### Constat général

Malgré une croissance du PIB estimée à 5,7 % en 2024 et projetée à 6,5 % en 2025, la Guinée reste confrontée à :

- Une pauvreté persistante (52 % de la population),
- Un déficit budgétaire croissant (4,8 % du PIB),
- Une mobilisation fiscale faible (13,1 % du PIB),
- Une dépendance excessive au secteur minier, peu créateur d'emplois.

Guinée traverse une phase de croissance économique soutenue, mais marquée par de profondes inégalités et des défis structurels persistants. En 2024, le pays a enregistré une croissance du PIB de 5,7 %, portée à la fois par le secteur minier et non minier. Cette dynamique devrait se renforcer en 2025 avec une prévision de croissance de 6,5 %, et atteindre un taux à deux chiffres à l'horizon 2026-2027, notamment grâce au démarrage des exportations de minerai de fer du projet Simandou.



Cependant, cette croissance reste largement tirée par l'extraction minière, un secteur peu génératrice d'emplois directs. En conséquence, la pauvreté demeure élevée, touchant environ 52 % de la population, et s'est même aggravée entre 2019 et 2024, avec 1,8 million de personnes supplémentaires vivant sous le seuil de pauvreté international (3,65 dollars/jour en PPA). Cette situation met en lumière un paradoxe : une croissance économique robuste qui ne se traduit pas encore par une amélioration significative des conditions de vie pour la majorité des Guinéens.

Par ailleurs, la Guinée fait face à un **déficit budgétaire croissant**, estimé à 4,8 % du PIB en 2024, et à une **mobilisation fiscale insuffisante**, avec des recettes représentant seulement 13,1 % du PIB, bien en deçà des standards régionaux. Cette faiblesse limite la capacité de l'État à investir dans les infrastructures, l'éducation, la santé et les politiques d'emploi.

Dans ce contexte, le Bloc Libéral propose un **Axe stratégique pour l'économie, l'emploi et l'industrialisation**, avec une allocation ambitieuse de **20 % du Budget National**, afin de transformer la croissance actuelle en développement inclusif, durable et créateur d'emplois. Cet axe repose sur quatre leviers majeurs : l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat, le soutien aux PME, l'industrialisation verte, et la valorisation de la diaspora.



Les solutions du BL sont :

## 1. Renforcement de la transparence et de la redevabilité

- Mettre en œuvre un système de suivi budgétaire participatif impliquant la société civile, comme recommandé dans le Summary\_Guinea Business Case\_2pages\_finances publiques. [Summary\_Gu...publiques]
- Publier régulièrement des rapports d'exécution budgétaire accessibles au public, comme celui analysé par Waleed Rashwan Mahran Rashwan.

## 2. Révision de la structure des dépenses

Garantir la stabilité financière



- Réduire les dépenses non productives (ex. masse salariale rigide représentant 49,4 % des dépenses ordinaires).
- Réallouer les ressources vers les secteurs sociaux sous-financés : santé (3,55 %), protection sociale (0,21 %), genre et famille (0,11 %).

## 3. Renforcement de la gestion de la dette

- Appliquer les recommandations du 2014\_07\_Revue reforme des finances publiques pour une gestion proactive de la dette et éviter l'accumulation d'arriérés.

## 4. Réforme du système fiscal





- **Modernisation de l'administration fiscale**
  - ✓ Digitaliser les procédures fiscales pour améliorer la collecte et réduire les fraudes.
  - ✓ Former les agents fiscaux à l'analyse des flux financiers illicites et à la fiscalité locale.
    - **Élargissement de l'assiette fiscale**
  - ✓ Intégrer le secteur informel dans le système fiscal via des mécanismes incitatifs.
  - ✓ Mettre en œuvre une fiscalité progressive pour réduire les inégalités.
    - **Partenariats stratégiques**
- Renforcer la coopération avec des partenaires comme l'UNICEF pour mobiliser des ressources domestiques et améliorer la budgétisation sensible aux enfants et aux vulnérables.

## 5. Réforme du système bancaire

- **Accès au crédit pour les PME et les jeunes**
  - ✓ Créer des fonds de garantie pour faciliter l'accès au financement.
  - ✓ Encourager les banques à développer des produits adaptés aux entrepreneurs locaux.
    - **Régulation et supervision**
  - ✓ Renforcer les capacités de la Banque Centrale pour surveiller les risques systémiques.
  - ✓ Mettre en place un cadre de régulation procyclique, comme proposé dans le texte initial, pour stabiliser le système en période de contraintes financières.
    - **Inclusion financière**
  - ✓ Promouvoir la bancarisation via le mobile banking et les services financiers digitaux.
  - ✓ Déployer des campagnes d'éducation financière ciblées.



## 6. Appui à la réforme via des projets structurants

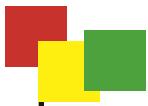
- Intégrer les réformes dans les Programmes Triennaux d'Investissement (PTI) et le Budget Spécial d'Investissement (BSI),
- Valoriser les initiatives du BL qui propose une refonte de l'État et une réforme profonde du système fiscal et bancaire.

### 1.6. Construire un système de sécurité sociale performant

Le BL va répondre aux exigences des besoins familiaux de base : prise en charge de la classe moyenne et des couches socialement défavorisées par la mise en place d'un socle de protection inclusif. Le souci principal du BL étant d'offrir un cadre de vie adapté aux enfants. Ainsi, des décisions politiques relatives aux besoins des familles permettront de protéger et d'assurer le bien-être de l'enfant.



Le renforcement du pouvoir d'action des femmes étant un préalable essentiel à la sécurité publique, sociale, économique et culturelle d'un pays, le BL envisage améliorer le statut



de la femme par :

- la réduction sensible et, à terme, l'atteinte à 100% de son taux d'alphabétisation;
- l'amélioration de sa santé, en particulier de celle reproductive;
- le renforcement de l'équité homme/femme ;
- la lutte contre la pauvreté de la femme ;
- la défense des droits de la femme ;
- la mise en place des mesures pour prévenir et éliminer les discriminations à l'égard des femmes ;
- la préservation de la quiétude du cadre familial par la sauvegarde de l'équilibre des relations sociales qui y prévalent.

La problématique de la promotion de la jeunesse, quant à elle, est abordée au triple plan de l'éducation sociale, de la promotion de l'emploi, et de la participation des jeunes à la vie publique.

Dans ce cadre, le BL s'emploiera à :

- assurer l'épanouissement socioculturel de la jeunesse par la promotion d'activités de formation conséquentes ;
- réduire les risques d'inadaptation sociale de la jeunesse ;
- contribuer à réduire le chômage chez les jeunes ;
- renforcer la participation des jeunes à la vie publique de leur pays ;
- offrir aux jeunes un cadre de vie sécurisé et les préparer à leur fonction sociale future ;
- contribuer à une meilleure prise en charge des questions de jeunesse ;
- réduire les disparités entre filles et garçons ;
- assurer un encadrement extrascolaire approprié des jeunes ;
- faire de la jeunesse une force de développement socio-économique du pays.

Les Guinéens ne ressentent pas encore au quotidien les fruits du développement économique de leur pays. Les infrastructures sociales restent très insuffisantes (hôpitaux, logement, maisons d'accueil, etc.)

Plus de la moitié des Guinéens vivent en dessous du seuil de pauvreté et les écarts de revenus demeurent importants. Ceux qui possèdent beaucoup côtoient ceux qui n'ont presque rien. Dans ces conditions, certains compatriotes se sentent marginalisés ! Ces disparités accentuent la fracture sociale, remettant en cause notre cohésion nationale. Parallèlement, on déplore une montée sensible du tribalisme dans la vie sociopolitique. Or, le tribalisme, manifestation régressive et facteur d'exclusion, est en partie une manipulation politicienne !

Il nous faut donc réduire les inégalités, combattre l'exclusion sous toutes ses formes et promouvoir la solidarité nationale dont le fondement est notre « Vouloir-vivre collectif ». La nation a le devoir moral de venir en aide aux couches de la population les plus vulnérables.



Les Guinéens en situation de pauvreté ont plus de difficulté à rester en bonne santé, à trouver un bon travail et à le garder. Pour la Guinée, le coût de la pauvreté, que l'on remarque dans l'augmentation du coût des soins de santé et des demandes d'aide sociale, est immense.

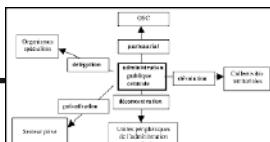
Grâce à notre programme de société, nous aiderons des Guinéens à sortir de la pauvreté en engageant une véritable redistribution de la richesse nationale qui, jusqu'ici, est dans les mains des familles et des groupes mafieux qui dirigent notre pays.

Nous lancerons diverses réformes relatives aux allocations allant aux enfants, aux familles en détresse qu'aux personnes qui ont le plus besoin. Nous allons mettre en place un filet de sécurité social pour soutenir nos populations surtout celles vivant en milieu rural. Nous aiderons des centaines de milliers d'aînés à sortir de la pauvreté en augmentant de dix pour cent le supplément de revenu garanti pour les eux. Cela donnera à des millions de personnes les plus vulnérables – qui sont souvent des femmes – presque vivant avec moins de 8000 GNF par jour. Et dans le cadre de nos nouveaux investissements dans les infrastructures sociales, nous accorderons la priorité aux investissements dans les logements abordables et les résidences pour des personnes pauvres et vulnérables. Nous ferons construire un plus grand nombre de logements neufs et rénoverons les logements existants, accorderons un soutien financier aux municipalités pour soutenir les coopératives d'habitation et accorderons aux collectivités les sommes dont elles ont besoin pour mettre en œuvre le programme « Logement d'abord », qui aide les Guinéens sans abri à trouver un logement stable.



### 1.7. organiser les services des faits d'état civil

Le BL s'engagera à refondre totalement la politique des faits d'état civil en Guinée pour rendre le secteur crédible et performant. C'est la compétence première à accompagner auprès des Communes du pays. Notre priorité de mettre en place des outils et des cadres juridiques rigoureux dans les mains des Communes afin les faits civil (**Mariage, Naissance et Décès**) soient régulés par entièrement par l'autorité communale. Aucune juridiction ou aucune autorités centrale et déconcentrée ne sera désormais en charge des faits d'état civil dans notre pays. Nous allons accompagner les Communes à digitaliser, à mémoriser et archiver les faits d'état civil sur leurs territoires. Toutes les initiatives des Communes dans le secteur des faits d'état civil seront soutenues par le BL et des financements conséquents seront alloués dans ce sens. La maîtrise de l'état sera au cœur de notre politique, car elle contribuera à la maîtrise des chiffres de notre population en vue d'assurer un développement bien planifié et coordonné en fonction des besoins de la population.





## 1.8. Engager des réformes de la gouvernance locale et de la décentralisation véritable du pays

Le véritable développement de la Guinée passera nécessairement par une politique de Décentralisation rigoureuse et une gouvernance locale inclusive comme facteurs centraux de la résolution des problèmes actuels qui minent les structures administratives affectant ainsi les performances et la responsabilité des collectivités locales. La décentralisation telle que pensée peine à jouer son rôle et accomplir ses missions vis-à-vis des citoyens.

Des travaux d'analyses antérieurs (Banque mondiale, 2008) ont identifié quatre facteurs limitant la décentralisation dans notre pays : (i) le parallélisme administratif ou la présence parallèle de niveaux déconcentrés et décentralisés de gouvernement (aboutissant à des redondances, à une complexité inutile et une confusion des responsabilités) ; (ii) la répartition inefficace des rôles et des responsabilités entre les niveaux déconcentrés et décentralisés ; (iii) les relations de tutelle qui compromettent l'autonomie des collectivités locales et amoindrissent la responsabilité des citoyens ; et (iv) la faible coordination des acteurs responsables de la prestation de services et la planification du développement.

Il est donc temps de rebâtir des institutions et des capacités ciblées pour une gouvernance locale inclusive et responsable. A ce titre, le BL envisagera un redécoupage territorial décentralisé en donnant un véritable pouvoir aux communautés et à la gouvernance locale.

Le renforcement du pouvoir local véritablement débarrassé de toute tutelle rapprochée ou lointaine constituera nos priorités. Cela entraînera également la suppression des postes de Gouverneur, Préfet et de Sous-préfet sous leur forme actuelle. C'est l'administration locale autonome qui sera au cœur de notre système !

Les pouvoirs locaux ne seront ainsi soumis qu'au seul contrôle de la loi et des citoyens. Le nombre de paliers de gouvernement sera ainsi réduit à deux (local et central).

Pour faire de l'Administration publique locale un moteur du développement, une réforme sera engagée en son sein. Les fonctionnaires bénéficieront de meilleures conditions de travail : la carrière doit être stable et fondée sur le mérite et l'effort dans le travail.

A tous les niveaux, le BL privilégiera ses valeurs cardinales : la consultation, l'écoute et le dialogue social.

Nous mettrons fin aux missions du Fond du développement Local (FDL) et son Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC) dans sa forme actuelle y compris tous les autres mécanismes créés pour manipuler les ressources en place et lieux des Communes.

Pour le BL, tous ces instruments sont aujourd'hui la manifestation d'une allocation de ressources publiques injustes et inefficaces et d'une mauvaise gestion financière des fonds



publics limités existants. La redistribution du fruit minier ira directement aux Communes sans intermédiaires pour répondre aux enjeux de l'autonomie des Communes dotées d'une personnalité morale légale avec des cadres de gestions et de gouvernance contrôlées par la Loi. Il ne peut y exister aucun intermédiaire dans la gestion des affaires courants des collectivités. Ces instruments tels qu'ils existent ont prouvé des limites dans des réformes de la décentralisation en Guinée et ont créé des divergences entre la politique et la réalité en matière de planification, d'allocation et d'exécution du budget pour les services de base et les infrastructures.

En résumé, la gouvernance locale en Guinée est entravée par :

- **Le parallélisme administratif** entre déconcentration et décentralisation,
- **Une répartition inefficace des rôles**,
- **Des relations de tutelle** qui affaiblissent l'autonomie locale,
- **Une coordination faible** entre les acteurs du développement.

**Les Solutions concrètes pour une réforme de la gouvernance locale sont :**

#### **1. Clarification des rôles et suppression des doublons**

- Supprimer les postes de Gouverneur, Préfet et Sous-préfet dans leur forme actuelle, comme proposé par le Bloc Libéral.
- Réduire les niveaux de gouvernement à deux : **central et local**, avec des compétences clairement définies.

#### **2. Autonomie juridique et financière des communes**



- Conférer aux communes une **personnalité morale légale** et un cadre de gestion contrôlé par la loi.
- Supprimer les intermédiaires comme le FDL et l'ANAFIC dans leur forme actuelle, pour que les **revenus miniers soient directement alloués aux communes**.

#### **3. Redécoupage territorial stratégique**



- Repenser le découpage territorial pour mieux refléter les réalités démographiques, économiques et sociales locales.
- S'inspirer du modèle pour créer des pôles de gouvernance exemplaires

#### **4. Réformes institutionnelles et administratives**



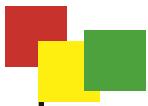
##### **▪ Carrière publique locale fondée sur le mérite**

- ✓ Mettre en place un système de **recrutement et de promotion basé sur les compétences**, avec des conditions de travail améliorées pour les fonctionnaires locaux.

##### **▪ Participation citoyenne et redevabilité**

- ✓ Instituer des mécanismes de **consultation publique régulière**, des **budgets participatifs**, et des **parlements d'enfants** pour renforcer la démocratie locale.

##### **▪ Prochaines étapes recommandées**



- ✓ **Élaborer une loi organique sur la gouvernance locale** intégrant les principes de subsidiarité, de redevabilité et de transparence.
  - ✓ **Lancer un programme pilote** dans des communes stratégiques pour tester le modèle de gouvernance locale autonome.
  - ✓ **Créer une plateforme nationale de dialogue** entre les collectivités locales, les citoyens et les partenaires techniques et financiers.
- 1.9. Bâtir un système de renforcement des valeurs d'éthique, d'efficacité, d'efficience et de responsabilisation des gouvernants en luttant contre les travers sociaux (corruption, ...)

Les maux dont souffre la Guinée sont dus en partie à l'effritement des valeurs d'éthiques et de la morale. Notre société est sur la trajectoire de la décadence morale et ethnique. Notre fonction publique est devenue obsolète, car les codes de conduite, lois, règlements, normes disciplinaires, directives, consignes, sanctions, etc.) sont foulées au sol. Il y a une conception « pessimiste » prédominante dans les administrations publiques actuelles de notre pays, comme si elles se sentaient constamment obligées d'instaurer des mesures administratives pour garantir l'assujettissement du comportement et des intérêts des fonctionnaires aux priorités et aux intérêts de l'Etat. Nous partirons ici du constat que, bien souvent, tout ce qui a trait à l'éthique dans notre administration relève en premier lieu de cette fonction de contrôle. C'est en tout cas un aspect typique de l'éthique organisationnelle associée à la « bureaucratie rationnelle » qui a longtemps dominé le mode de gestion de l'administration publique guinéenne.

La modernisation de l'administration publique qui a cours de nos jours dans le pays semble vouloir remettre en question la nécessité, jamais interrogée auparavant, des contrôles externes. En effet accusés d'« alourdir » sans cesse la gestion publique, de faire de la fonction publique un monstre technobureaucratique autonome.

L'enquête de moralité et la déclaration de biens pour certaines hautes fonctions de l'Etat seront organisées par des structures indépendantes.

Le BL va instaurer un nouveau management public de la gestion publique pour être efficace, efficiente, tournée vers les citoyens et beaucoup plus flexible. Ce virage vers la nouvelle gestion publique (NGP) entraînera des changements profonds.



## **Nos Solutions concrètes pour renforcer l'éthique et la responsabilisation**

### **1. Institutionnaliser l'éthique publique**



- Créer une **Haute Autorité de l'Éthique et de la Transparence** indépendante, chargée de l'enquête de moralité et de la déclaration de biens pour les hauts fonctionnaires.
- Adopter un **code d'éthique obligatoire** pour tous les agents publics, avec des mécanismes de signalement confidentiels et des sanctions claires.

## 2. Moderniser la gestion publique

- Passer à un **management public orienté résultats**, avec des indicateurs de performance et des évaluations régulières.
- Mettre en œuvre des **systèmes de suivi et d'évaluation robustes**, comme ceux proposés dans le



## 3. Renforcer la redevabilité citoyenne:



- Publier des **rapports réguliers et accessibles** sur la gestion publique.
- Organiser des **enquêtes de satisfaction citoyenne** et des forums de dialogue pour évaluer les politiques publiques.
- **Leadership éthique** : les dirigeants doivent incarner les valeurs morales et promouvoir une culture de transparence et de respect.
- **Gouvernance éthique** : restaurer la confiance par des pratiques responsables, comme le suggère la
- **Responsabilité sociale des institutions** : intégrer l'éthique dans les stratégies de gouvernance pour améliorer la performance et la réputation.
- **Lancer une réforme législative** pour encadrer l'éthique publique et la gestion des conflits d'intérêts.
- **Créer un Observatoire national de l'éthique et de la gouvernance**, avec des représentants de la société civile.
- **Digitaliser les procédures administratives** pour réduire les opportunités de corruption.
- **Former les agents publics** à la gestion éthique et à la responsabilité sociale.

## 1.10. Renforcer l'institut national de statistiques pour mieux guider les décisions politiques du développement du pays

Les statistiques touchent tous les aspects de la vie moderne. Elles sous-tendent de nombreuses décisions des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités. La statistique est indispensable au développement économique, y compris à nos efforts de réalisation des programmes de développement du pays et des objectifs de développement durables. Pour que les activités de développement donnent des résultats, il faut d'abord que des données statistiques soient fiables que ce soit sur la pauvreté, l'accès à l'enseignement ou l'incidence des maladies. Les statistiques sous-tendent presque tous les aspects des budgets et des programmes qui permettent de nourrir les populations affamées et d'offrir un abri et des soins d'urgence aux victimes de catastrophes naturelles.



Les statistiques jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement du pays. Leur utilisation lors des phases de conception mais aussi de mise

en œuvre des cadres d'action politique du pays témoigne de leur importance. Les statistiques permettent également de mesurer les progrès accomplis du développement.

Des statistiques fiables sont le reflet de la réalité au quotidien. Elles permettent de localiser les pauvres, de connaître les raisons de leur situation et à quoi ressemble leur vie. Cette information fournit les éléments nécessaires à l'élaboration et au suivi de politiques de développement efficaces. Elle fait ressortir les domaines dans lesquels les ressources sont les plus indispensables et offre les moyens de suivre les progrès et d'évaluer l'impact des différentes politiques mises en œuvre. De bonnes statistiques améliorent également la transparence et la responsabilité en matière d'élaboration de politiques, deux conditions indispensables à une bonne gouvernance, dans la mesure où elles permettent aux électeurs de juger du succès de l'action engagée par leur gouvernement et de rendre ce dernier comptable de ses décisions. Enfin, de bonnes statistiques sont essentielles à la bonne gestion des services sociaux de base.

C'est pourquoi, le BL fera de l'INS (Institut National de la Statistique), une structure centrale et automne dans la gestion des données de notre pays. Son statut sera profondément revu et les moyens seront déployés à l'effet de le permettre d'être un organe fiable doté de capacités et des ressources de l'Etat pour mener à bien ses missions.

L'INS sera responsable dans l'éclairage des politiques publiques au niveau national, régional et local et dans le ciblage des programmes de coopération bilatérale et multilatérale, grâce notamment à ses études socio-économiques et les simulations de leurs impacts sur l'évolution économique et sociale de la Guinée ;

INS aura pour mandat la qualité de sa contribution au débat national sur les indicateurs économiques et du développement humain, la conformité de ses travaux statistiques avec les normes internationales dans le cadre de rapports de partenariat avec les institutions internationales dans ce domaine ;

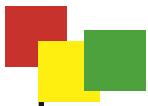
Enfin, Au niveau national et local : la Planification stratégique du développement, le recensement de la population et les investissements accru dans les programmes seront désormais guidés par l'INS.

### I.11, Une diplomatie guinéenne responsable et agissante au niveau africain et international

**Nous allons construire une diplomatie qui doit être complétiive pour tirer profit de mondialisation en établissant des partenariats partout dans le monde là où cela sera bénéfique et opportun pour la Guinée. Grâce à une diplomatie de développement.**



La mondialisation présente certes des risques sérieux pour les pays incapables de s'ajuster



pour être efficaces ou souvent étranglés par les contraintes internationales.

L'homme diplomate doit certes comprendre la complexité théorique de ces problèmes et les enjeux, mais il doit surtout définir, à travers ces contraintes qui s'imposent à tous, une politique du possible pour son pays afin que celui-ci en tire le meilleur profit.

La diplomatie agissante dans une monde mondialisé est inévitable et s'inscrit dans le sens de l'Histoire sur une planète rendue de plus en plus petite par la technologie, par l'internet, par la rapidité des échanges, des informations, des moyens de communication de plus en plus rapides, etc.

Pour notre pays, et dans le nouveau contexte international, il nous faut un leadership très bien formé, moderne, enraciné dans son pays mais également enraciné dans le monde pour être efficace et utile à notre patrie.

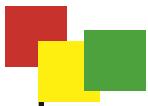
La diplomatie, par le développement d'échanges de toutes sortes dans tous les domaines doit s'inscrire dans un processus de création de nouvelles opportunités dans de nombreux domaines aussi bien au niveau des échanges des idées que des choses et des hommes. Nous devons être prêts à saisir toutes ces opportunités pour notre pays et sa jeunesse enthousiaste, dynamique, énergique.

La mondialisation est exigeante et impose une ouverture d'esprit, d'avoir le monde dans la tête et non seulement son pays ou son village. C'est pourquoi il faut à notre pays une équipe dirigeante ouverte, un leadership éclairé qui a son pays dans la tête et qui a le monde dans la tête, c'est-à-dire un leadership capable de penser localement et globalement. La complexité des problèmes nationaux toujours imbriqués aux problèmes internationaux impose cette vision large et complexe d'une réalité dynamique.

Le programme du Bloc Libéral visera à renforcer la coopération internationale, à rechercher sur tous les continents des partenariats économiques, commerciaux pour être certain que dans chaque secteur d'activité, le pays bénéficie des meilleures propositions, des meilleurs investissements, des meilleurs transferts de savoirs, des meilleures opportunités pour se développer.

Sous notre présidence, nos compatriotes seront plus présents dans les organismes internationaux et notre jeunesse sera formée pour être compétente à l'échelle internationale afin de faire entendre la voix de notre pays et de valoriser sa contribution au progrès universel. Des programmes internationaux d'échanges intellectuels et culturels seront mis en place pour favoriser l'émergence d'élites préparées aux responsabilités nationales et internationales.

Sous notre présidence, ce leadership fera jouer à notre pays de façon ambitieuse et



démultiplié un rôle actif dans la communauté internationale, dans les organismes internationaux, dans tous les programmes d'échanges internationaux. Car chacun doit avoir conscience de l'universalité de notre humanité et doit avoir le souci de la solidarité et de la contribution au progrès de toute l'humanité, notre bien commun à tous. Le multilatéralisme est aujourd'hui une clef du succès pour chaque pays et pour toute l'humanité. La Guinée y jouera un rôle actif.

Les diplomates guinéens ont beaucoup souffert de la mauvaise gestion du pays.

#### **Ainsi, le BL va :**

- Améliorer la gestion de la carrière de nos diplomates ;
- Elaborer une politique de gestion des rapatriements des ambassadeurs en fin de mission ;
- Rattraper les paiements des arriérés de salaires ;
- Assister les diplomates dans le règlement des litiges liés aux conséquences de non-paiement des salaires ;
- Intégrer les assurances maladies aux diplomates et à leurs familles ;
- Etablir un vrai contrat de maintenance de nos Ambassades ;
- Informatiser l'ensemble du système d'identification, de délivrance des visas et d'assistance administrative aux Guinéens de la diaspora.

Le BL engage une politique étrangère lisible, garante des intérêts de la Guinée et de ses partenaires extérieurs.

Priorité 2 : Développement du capital humain (Investir dans le capital humain, c'est booster la prospérité et la croissance durable de la Guinée)



Le continuum du développement humain est marqué par les contextes biologique, social, économique et politique pendant toute la vie. L'adoption des ODD en 2015 représentait un nouvel engagement mondial et l'un des plus importants jalons mondiaux depuis la Conférence de 1992 des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Au regard des défis actuels, les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont donc un appel mondial mais aussi continental et national à agir pour éradiquer



la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Nous faisons donc le choix de mettre en avant la nécessité d'investir massivement dans le développement des politiques relatives au renforcement du capital humain comme base de notre développement.

## 2.1. Assurer la survie de l'enfant et de la femme

Les investissements dans la protection et l'éducation de la petite enfance sont déterminants non seulement pour accroître l'efficience économique et la productivité, mais aussi pour protéger les droits de l'enfant et réduire le déterminisme social, l'exclusion et les inégalités qui trouvent leur source dans cette période de la vie. C'est pourquoi le BL s'engagera à :

- Définir et coordonner les programmes et les politiques publiques en matière de la petite enfance
- Investir dans un système préscolaire de qualité.
- Impliquer et associer les parents.



Pour un bon nombre de pays, investir dans les enfants c'est investir sur le long terme à travers la redistribution des ressources au profit des personnes et des groupes les plus vulnérables comme les enfants et cela constitue une exigence de solidarité, pour garantir la dignité humaine et le bien-être des individus à l'effet d'assurer la justice sociale et la croissance économique inclusive et durable d'un Etat.

Il est donc important de souligner qu'investir dans les paquets de services intégrés, c'est aussi investir dans le capital humain pour lutter contre les différentes formes de privations et contribuer ainsi à l'accroissement de la productivité et donc de l'économie nationale. On peut conclure comme le montre le schéma suivant qu'il est nécessaire d'investir tôt dans les enfants pour en tirer bénéfices plus tard.

Les moyens seront dégagés pour développer et soutenir au niveau décentralisé la politique de la petite enfance. Le préscolaire et le primaire seront obligatoire pour tous les enfants vivant sur le sol guinéen. Les crèches et les écoles primaires seront conséquemment développées en soutenant des Communes dans la mise en œuvre de cette compétence transférée.



## 2.2 : PROMOUVOIR LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX MEILLEURS SOINS DE SANTÉ

Comme pour l'éducation, investir dans la santé peut permettre d'améliorer la productivité future des individus. Il est inconcevable de constater que dans notre pays, moins de 25% des enfants sont compléments vaccinés et plus de 30% souffrent de la malnutrition chronique. Ceci n'est pas une fatalité et la Guinée a des moyens pour y



lettre fin. C'est pourquoi le BL envisage de :

## Constat de départ

- Moins de 25 % des enfants guinéens sont complètement vaccinés.
- Plus de 30 % souffrent de malnutrition chronique.
- Le système de santé est marqué par des inégalités d'accès, une gouvernance faible et une fragmentation des services.



## Nos Solutions concrètes pour promouvoir la santé en Guinée

### 1. Renforcer la gouvernance du système de santé

- Soutenir la mise en œuvre le PSNSC-2023-2027\_Guinee, qui propose une stratégie communautaire fondée sur la responsabilisation des collectivités locales et l'intégration des services de santé de proximité.
- Créer des mécanismes de redevabilité citoyenne, comme ceux testés à Sédhiou au Sénégal, pour améliorer la transparence et l'efficacité des services.
- Répartition spatial et équitable du corps médical sur toute l'étendue du territoire
- Allocation de 25% du budget national au secteur de la Santé

### 2. Investir dans la formation des médecins et moderniser l'écosystème sanitaire



- Réorienter l'enseignement médical vers les soins de santé primaires, comme cela a été initié en Guinée depuis la Déclaration d'Alma-Ata.
- Déployer des centres de santé communautaires et des cliniques mobiles pour combler les déserts médicaux, en s'inspirant des modèles du Rwanda et du Mali.

### 3. Mettre en place une couverture maladie universelle (CMU)



- Intégrer la stratégie Vaccination Plus dans le cadre de la CMU, en mobilisant des financements durables et en renforçant les capacités locales.
- S'appuyer sur les recommandations de l'OMS pour planifier la santé urbaine de manière stratégique et inclusive.

### 4. Renforcer le secteur privé et les mécanismes de contrôle qualité

- Créer une agence nationale de régulation sanitaire pour certifier les établissements privés et contrôler la qualité des prestations.





- Encourager les partenariats public-privé pour l'innovation en santé, notamment dans la télémédecine et les services mobiles.
- Adopter **une loi sur la santé communautaire** pour encadrer les rôles des collectivités et des acteurs privés.
- Créer **un fonds national de santé alimenté par les revenus miniers**, pour financer la CMU et les infrastructures sanitaires.
- **Lancer un programme pilote de CMU** dans les zones rurales à forte vulnérabilité.
- Mettre en place un observatoire de la qualité des soins, avec des indicateurs de performance et des audits réguliers.

### 2.3 : Promouvoir une éducation de base de qualité pour tous

Depuis l'accession de notre pays à l'indépendance le 2 Octobre 1958, les Gouvernements qui se sont succédé au pouvoir ont tour à tour proclamé que l'éducation constitue une priorité de toutes les actions gouvernementales.



Toutefois, entre les déclarations d'intention et la traduction en actes concrets, grand est le fossé, dans la mesure où le système éducatif guinéen a rarement tenu la comparaison face aux autres pays du monde, notamment africains comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana, le Maroc, la Tunisie, etc. dont les écoles ou centres de formation accueillent chaque année des dizaines, voire des centaines d'élèves ou étudiants guinéens, en quête de systèmes éducatifs plus performants et moins corrompus que le système guinéen.

Aussi, les différents programmes sectoriels de l'éducation mis en œuvre sous la troisième République depuis 2010, de même que le ProDEG (Programme décennal de l'éducation de Guinée 2019-2028 affichent les mêmes ambitions de qualification du capital humain, mais les résultats restent pour le moment dérisoires, en raison surtout de la mal gouvernance interne au système mais aussi à la corruption généralisée qui n'épargne pas le système éducatif.

Ainsi, en dépit des apports soutenus des partenaires au développement, malgré les moyens financiers colossaux déployés par les différents gouvernements notamment les gouvernements de la deuxième et troisième République, la Guinée peine encore à atteindre la scolarisation primaire universelle et n'arrive toujours pas à réaliser une éducation de qualité pour tous, tant les défis à relever sont multiples et complexes.

Les défis majeurs à relever pour parvenir à une scolarisation primaire universelle, ainsi qu'à une éducation de qualité pour tous sont les suivants :

- Sous-financement du secteur (en moyenne 2 % du PIB contre une moyenne de 4% dans la sous-région) consécutif à une allocation insuffisante de ressources budgétaires aggravée par des arbitrages internes peu rationnels ;
- Conditions d'enseignement et d'apprentissage pénibles, dues à l'insuffisance



d'infrastructures, de mobiliers, d'équipements scolaires, intrants pédagogiques ou supports didactiques, au manque de couverture sociale, de motivation, sans occulter les effectifs élevés, surtout en milieu urbain ;

- Capacités académiques et professionnelles limitées des enseignants, dues à la formation initiale et aux méthodes peu rationnelles de recrutement ou d'engagement ;
- Insuffisance de qualification et vieillissement notoire du personnel à divers niveaux ;
- Disparités évidentes d'ordre géographique et de genre ;
- Mal gouvernance dans le système, surtout dans la gestion des enseignants et de leur carrière professionnelle, due au non-respect ou à la non-application des textes législatifs et réglementaires ; Curricula et référentiels de compétences peu adaptés aux besoins de développement du pays.

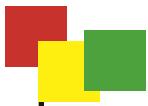
En vue de faire accomplir efficacement au système éducatif guinéen sa noble mission, qui consiste en la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'enseignement et de la formation, le BL devra avant tout s'attaquer à l'émettement du système éducatif et de formation en Guinée, qui comporte différents ordres d'enseignement écartelés entre trois (03) ministères, à savoir :

- le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) en charge des enseignements élémentaire et secondaire, de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- le ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail (MERFPET) gère la formation professionnelle et technique ;
- le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) s'occupe de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Dans l'optique de faire de la Guinée un pays émergent, le BL, une fois aux affaires, engagera inéluctablement du secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. L'objectif sera de développer un système éducatif inclusif performant, capable de produire un capital humain qui réponde aux besoins réels de l'économie et de notre société.

Malgré les ambitions du Programme Décennal de l'Education en Guinée\_2020-2029 (ProDEG), le système éducatif guinéen reste confronté à :

- Un sous-financement chronique (2 % du PIB contre 4 % dans la sous-région),
- Des infrastructures et équipements insuffisants,
- Une gouvernance fragmentée entre trois ministères,
- Une faible qualification des enseignants,
- Des disparités géographiques et de genre,



- Une corruption persistante et une mal gouvernance.



## Nos Solutions concrètes pour une éducation de base de qualité

1. Moderniser le secteur de l'éducation sur trois axes prioritaires :
  - Faire de la scolarisation primaire universelle une réalité, en créant toutes les conditions nécessaires d'accès à l'éducation pour tous les enfants, jeunes et adultes. Il sera question d'allouer plus de ressources pour construire suffisamment et équiper suffisamment de centres préscolaires, salles de classes, centres de formation et d'alphabétisation, en y déployant des enseignants qualifiés, motivés et en quantité suffisante ;
  - Améliorer l'efficacité, la qualité et la pertinence des enseignements, apprentissages, formations universitaires, professionnelles et techniques en refondant les curricula, en dotant des centres d'apprentissage, des écoles et institutions d'enseignement supérieur d'équipements, de supports didactiques et pédagogiques de dernière génération, y compris la généralisation des TIC ;
  - Renforcer la gouvernance, la participation communautaire, le leadership administratif et pédagogique en améliorant le pilotage, la coordination et la décentralisation

## 2. Unifier la gouvernance du système éducatif

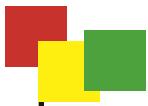
- Créer un **ministère unique de l'éducation et de la formation**, en fusionnant les trois ministères actuels (MENA, MERFPET, MESRS) pour améliorer la coordination, la planification et la redevabilité.
- Mettre en place une **plateforme nationale de pilotage** avec des indicateurs de performance partagés et des tableaux de bord accessibles.



## 2. Augmenter le financement et rationaliser les ressources

- Porter le budget de l'éducation à **au moins 4 % du PIB**, en ligne avec les standards régionaux.
- Réformer les arbitrages budgétaires internes pour prioriser les zones





rurales, les filles, et les enfants en situation de handicap.

### 3. Améliorer les infrastructures et les conditions d'apprentissage

- Construire et réhabiliter des écoles avec **accès à l'eau, à l'électricité et à des toilettes séparées** pour filles et garçons.
- Déployer des **écoles mobiles ou de proximité** dans les zones reculées, comme en Éthiopie ou au Kenya.

### 4. Renforcer la formation et la motivation des enseignants

- Réformer la formation initiale et continue des enseignants, en intégrant les **TIC et les pédagogies actives**.
- Mettre en place un **cadre de carrière motivant**, avec des primes pour les zones difficiles et des évaluations régulières.

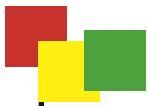
### 5. Refondre les curricula et les référentiels de compétences

- Adapter les programmes aux **besoins du marché du travail**, à la citoyenneté et aux compétences de vie.
- Intégrer l'**enseignement bilingue** et les langues nationales pour améliorer l'inclusion.
- **Renforcer la gouvernance locale et la participation communautaire**
- Décentraliser la gestion des écoles en impliquant les **communes, les parents et les communautés locales**.
- Promouvoir la **cogestion et la redevabilité citoyenne**, comme dans les communes de convergence soutenues par l'UNICEF.

### 7. Intégrer les innovations et les technologies

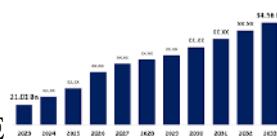
- Utiliser l'**intelligence artificielle et les plateformes mobiles** pour le suivi des apprentissages et la formation des enseignants.
- Déployer des **programmes de rattrapage et d'apprentissage accéléré** pour les enfants déscolarisés.
- **Lancer une réforme législative** pour encadrer la gouvernance unifiée de l'éducation.
- **Créer un fonds national pour l'éducation de base**, alimenté par les revenus miniers.
- **Déployer un programme pilote de scolarisation universelle** dans les zones à faible taux de scolarisation.
- **Élaborer une stratégie nationale pour l'éducation inclusive**, avec des cibles claires pour les enfants vulnérables.





### PRIORITES 3 : DÉVELOPPEMENT DE POOLS DE CROISSANCE

Global Pool &amp; Spa Market



L'économie guinéenne reste en effet trop dépendante de l'exploitation des mines. L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat, moteurs de croissance, sont sources d'emplois. Cependant, ils contribuent trop peu à la création de la richesse nationale et à la réduction de la pauvreté, et ils sont sous financés.

Pour le BL, la diversification des sources de croissance et de développement durable est indispensable. Pour y arriver, il entend démarrer la mutation vers une économie à forte valeur ajoutée. Tels sont des objectifs à atteindre :

#### 3.1 : Promouvoir une agriculture durable et sensible aux besoins des paysans, un accès à l'eau pour tous

La Guinée est un pays potentiellement agricole. C'est pourquoi le BL mettra en place une Politique agricole innovante (PAI) qui consistera à placer le paysan au cœur de la politique agricole. Les réformes seront entreprises pour restructurer le secteur agricole en subventionnant massivement les PME agricoles. Nous allons encourager l'innovation et l'agro business pour rentabiliser davantage sur le travail du paysan.

Les agriculteurs seront protégés par une loi à l'effet de leur permettre de profiter pleinement du fruit de leur travail. L'accent sera mis sur la formation et le développement des outils et la disponibilité des intrants agricoles. L'agriculture familiale et rudimentaire sera révolutionnée au profit d'une agriculture moderne respectueuse de l'environnement. Les écoles de formations seront créées pour booster le secteur avec une décentralisation des pools agricoles. Les fonctionnaires et ingénieurs agricoles seront déployés en fonction de ces pools agricoles de croissance.

La créativité et l'innovation seront nécessaires. En particulier, un cadre juridique et réglementaire favorable aux partenariats publics privés sera rapidement mis en place pour favoriser une forte implication du secteur privé national et international dans tous les projets agricoles. Par ailleurs, grâce à l'expertise de son agence «Grands Travaux», le BL mettra en place des infrastructures complexes opérationnelles.

Cette partie est-elle à sa place?

La Guinée, « Rivière du Sud» ou «Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest», manque d'eau potable. Pour mettre fin à cette situation, le BL favorisera un partenariat public-privé qui augmentera l'accès à l'eau potable et améliorera sa distribution ; accroîtra la création des nouveaux circuits de distribution de l'eau potable à travers tout le territoire national car le pays est riche de plusieurs sources naturelles d'eau potable ;

- Améliorer le fonctionnement des filières agroalimentaires afin de produire plus de



- richesses et de mieux les partager ;
- Engager un plan de restructuration de relance de la filière agricole ;
- Les communes seront soutenues dans la mise en place des agences communales de l'eau.
- **Lancer une loi-cadre sur l'agriculture durable et l'eau rurale**, intégrant les principes de souveraineté alimentaire, de résilience climatique et de justice sociale.
- **Créer une agence nationale des grands travaux agricoles et hydrauliques**, avec des antennes régionales.
- **Mettre en place un système de suivi-évaluation participatif**, avec des indicateurs de performance pour chaque commune.

### 3.2 : Faire une refonte de notre système d'élevage et de pêche

La pêche et l'élevage sont des secteurs importants pour notre économie. Malheureusement, ils sont non seulement sous financés, mais aussi mal gouvernés. Le BL entend soutenir le secteur de la pêche et de l'élevage au niveau local, régional et international à travers des pratiques de pêche industrielle, responsable et une politique de l'élevage innovantes. Le BL mettra fin à la politique illicite de la pêche grâce à la mise en place des outils et des systèmes de gestions rigoureux. Tous les contrats de pêche seront revus et une réforme sera engagée dans ce secteur ainsi que celui de l'élevage.

La politique agricole innovante intégrera la dimension de l'élevage pour créer de la croissance et booster l'économie au niveau local et national.

Le secteur de l'élevage sera soutenu pour permettre à nos éleveurs de valoriser et de vivre avec le fruit de leur travail.

### Les solutions du BL :



#### 1. Lutter contre la pêche illicite

- Mettre en place un **système de traçabilité numérique** des captures et des embarcations.
- Créer une **brigade maritime de surveillance** dotée de drones et de radars côtiers.
- Renégocier tous les **contrats de pêche étrangers** pour garantir la souveraineté halieutique et la juste rémunération des ressources.

#### 2. Développer la pêche artisanale et industrielle responsable

- Subventionner les **coopératives de pêcheurs** pour l'achat de moteurs, filets écologiques et équipements de sécurité.
- Créer des **zones de pêche protégées** pour préserver les frayères et la biodiversité marine.
- Mettre en place des **centres de transformation et de conservation** des produits halieutiques dans les ports régionaux.



### 3. Renforcer la gouvernance et la transparence

- Créer une **Autorité nationale de régulation de la pêche**, indépendante et dotée de pouvoirs de contrôle.
- Publier annuellement un **rappor sur l'état des ressources halieutiques**, accessible aux citoyens et aux partenaires.

### 4. Moderniser l'élevage traditionnel

- Déployer des **pôles de croissance pastorale** avec des vétérinaires, des techniciens et des infrastructures (abris, points d'eau, marchés).
- Promouvoir **l'élevage intégré** (agro-pastoral) pour valoriser les déchets agricoles et améliorer la fertilité des sols.

### 5. Améliorer la productivité et le bien-être animal

- Mettre en œuvre des programmes de **sélection génétique durable** pour améliorer les races locales.
- Former les éleveurs aux **bonnes pratiques d'alimentation, de reproduction et de soins vétérinaires**.
- Créer un **label “Élevage responsable de Guinée”** pour valoriser les produits issus de pratiques durables.

### 6. Structurer les filières et sécuriser les revenus

- Mettre en place des **unités de transformation de viande et de lait** dans les zones rurales.
- Créer un **fonds de garantie pour les éleveurs**, afin de faciliter l'accès au crédit et à l'assurance.
- L'élevage et la pêche doivent être intégrés dans la **Politique Agricole Innovante (PAI)** du BL comme des piliers de croissance locale.
- Les **partenariats public-privé** seront encouragés pour développer des infrastructures, des services vétérinaires et des chaînes de valeur agroalimentaires.
- Adopter une **loi cadre sur l'élevage et la pêche durable**, avec des dispositions sur la gouvernance, la fiscalité, la protection des ressources et le soutien aux producteurs.
- Créer une **Agence nationale de développement de l'élevage et de la pêche**, avec des antennes régionales.
- Lancer un **programme pilote dans trois régions** (Basse Guinée, Haute Guinée, Guinée Forestière) pour tester les modèles intégrés de développement pastoral et halieutique.

#### 3.3 : Engager une véritable valorisation de notre potentiel minier bénéfique au pays

Pour le BL, la diversification des sources de croissance et de développement durable est indispensable. Pour y arriver, il entend démarrer la mutation vers une économie à forte valeur ajoutée. Tels sont des objectifs à atteindre :



- ✓ Mettre en place une véritable politique minière et créer des outils de mobilisation des ressources minières et leur gestion transparence
- ✓ Tous les contrats miniers actuels seront revus et rediscutés avec tous les acteurs ;
- ✓ Elaborer un Code minier transparent et attractif ;
- ✓ Soutenir les efforts considérables du paysan guinéen en lui accordant des subventions appropriées selon des disparités géographiques ;



## Nos solutions concrètes

### 1. Mettre en place une politique minière nationale cohérente et transparente

- Élaborer une **Stratégie nationale de valorisation minière** intégrée aux plans de développement (PTI, BSI), avec des objectifs clairs de transformation locale, de contenu national et de redistribution.
- Créer une **Autorité indépendante de régulation minière**, chargée de la transparence, du suivi des contrats et de la gouvernance environnementale.

### 2. Réviser et renégocier les contrats miniers

- Publier tous les contrats dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).
- Associer les collectivités locales, les syndicats et les organisations de la société civile aux négociations.
- Intégrer des clauses de contenu local, de redevabilité sociale et de protection environnementale.

### 3. Élaborer un nouveau Code minier attractif et équitable

- Simplifier les procédures d'octroi de permis tout en renforçant les exigences de durabilité.
- Intégrer les normes FPIC (consentement libre, préalable et éclairé) pour les communautés affectées.
- Créer un **cadre fiscal progressif**, avec des incitations pour la transformation locale et des pénalités pour l'exportation brute

### 4. Développer la transformation locale des minerais

- Soutenir la construction de **raffineries d'alumine**, de fonderies de fer et d'unités de transformation de l'or artisanal.



- Créer des **zones économiques minières intégrées**, avec infrastructures, énergie et services logistiques.
- Former les jeunes aux métiers miniers via des **instituts techniques spécialisés**,
- **5. Renforcer les retombées locales et agricoles**
- Créer un **Fonds de développement local minier**, alimenté par les redevances, pour financer l'agriculture, la santé, l'éducation et les infrastructures rurales.
- Subventionner les paysans dans les zones minières pour compenser les impacts environnementaux et sociaux.
- Soutenir les communes dans la planification et la gestion des ressources minières via des agences
- **Lancer un audit national des contrats miniers existants**, avec publication des résultats.
- **Adopter une loi sur le contenu local et la transformation minière**, avec des quotas obligatoires.
- **Créer un observatoire citoyen du secteur minier**, pour le suivi des impacts et la transparence.
- **Organiser un forum national annuel sur la gouvernance minière**, réunissant tous les acteurs.

**3.4** : Promouvoir la décentralisation et la gouvernance du secteur de l'énergie durable et responsable

La politique énergétique du BL consiste, à court terme, à inverser la tendance dans le domaine environnemental. La principale source d'énergie pour la quasi-totalité des foyers guinéens est le charbon du bois. Cela met une pression énorme sur notre couvert végétal qui disparaît à un rythme accéléré et provoque des changements climatiques aux conséquences désastreuses pour le pays. Toutes les sources d'énergie (hydro, solaire, éolienne, pétrolières) seront exploitées pour satisfaire simultanément les besoins énergétiques des centres urbains, semi-urbains et ruraux. La mise en œuvre des mégaprojets hydroélectriques cohabitera avec celle des microprojets.

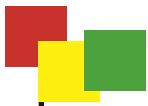
## Nos Propositions concrètes du Bloc Libéral

### 1. Décentraliser la gouvernance énergétique

- Créer des **Agences Communales de l'Énergie** chargées de planifier, gérer et suivre les projets énergétiques locaux, en lien avec les collectivités
- Intégrer les projets énergétiques dans les **Plans Communaux de Développement** pour assurer leur cohérence avec les besoins locaux.
- Former les élus locaux à la **planification énergétique participative**, en s'inspirant des modèles de gouvernance inclusive promus par l'UNICEF et la BAD.

### 2. Diversifier les sources d'énergie

- Déployer des **microcentrales hydroélectriques** dans les zones montagneuses et rurales.



- Installer des **kits solaires domestiques et communautaires** dans les zones non couvertes par le réseau national.
- Encourager les **projets éoliens côtiers** et les **unités de biogaz** dans les zones agricoles.

### 3. Renforcer la transparence et la redevabilité

- Mettre en place un **Observatoire Citoyen de l'Énergie**, chargé de suivre les performances, les budgets et les impacts des projets énergétiques.
- Publier annuellement un **rapport de gouvernance énergétique locale**, avec des indicateurs de durabilité, d'inclusion et d'efficacité.

### 4. Favoriser les partenariats public-privé (PPP)

- Créer un **cadre juridique incitatif** pour les PPP dans l'énergie, avec des garanties pour les investisseurs et des obligations de contenu local.
- Lancer un **fonds d'investissement vert** pour cofinancer les projets innovants portés par les communes et les entreprises locales.

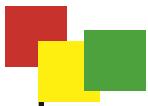
### 5. Réduire la dépendance au charbon de bois

- Subventionner les **fours améliorés et les alternatives au charbon** (gaz domestique, briquettes écologiques).
- Mettre en œuvre une **stratégie nationale de reboisement communautaire**, en lien avec les projets d'atténuation climatique
- **Adopter une loi sur la gouvernance énergétique locale**, définissant les rôles des communes, des citoyens et des partenaires.
- **Créer une plateforme numérique de suivi des projets énergétiques**, accessible aux citoyens et aux élus.
- **Lancer un programme pilote dans 5 communes rurales**, combinant microprojets solaires, gouvernance participative et formation locale.
- **Organiser un Forum National de l'Énergie Décentralisée**, réunissant les acteurs publics, privés et communautaires.

#### 3.5 : Reconstruire nos infrastructures routières et bâtir une gouvernance inclusive du secteur routier et des postes et télécommunication

Le rêve d'une économie guinéenne forte et diversifiée nécessite de bâtir les préalables requis ! Il s'agit de doter la Guinée d'une infrastructure économique de base compétitive, en particulier dans trois domaines : les réseaux de transport, l'électricité et les télécommunications.

Nos infrastructures de transport (routes, ports, aéroports, chemins de fer, pistes de production ou pistes rurales) sont insuffisantes et en mauvais état. Des efforts importants sont à consentir pour réhabiliter des infrastructures défectueuses et construire de nouvelles. L'objectif du BL est de désenclaver l'ensemble du pays.



**Objectif :** Reconnecter la Guinée par des infrastructures modernes et inclusives  
Le BL considère que la relance économique passe par des investissements stratégiques dans les infrastructures de base : routes, télécommunications, services postaux. Ces secteurs sont à la fois des leviers de désenclavement, de création d'emplois et de transformation numérique.

Pour améliorer le service postal guinéen et la fiscalité dans le domaine de l'immobilier, chaque bâti

sera doté d'une adresse physique avec la nomination des rues, avenues, boulevard, autoroutes, etc. Cela ouvrira la voie au développement du secteur privé et à la création de milliers d'emplois dans le domaine des postes.

Le BL vise une baisse significative des coûts de communication et la généralisation de l'accès à Internet. Cela sera possible notamment grâce à la mise en place d'une infrastructure haut débit en fibre optique sur l'ensemble du territoire. Nos écoles, universités et centres de formation et de recherche nationale doivent être équipés en salle multimédia (avec connexion à Internet). Le but est de faire de l'école le point d'accès communautaire dans les villages : la mise en place d'une administration numérique, avec en particulier l'informatisation de l'état civil, de la carte d'identité, du passeport et des procédures administratives.

### **Propositions concrètes**

#### **a) Plan national de réhabilitation et de construction**

- Lancer un **Programme Prioritaire de Désenclavement** avec des cibles annuelles : 1 000 km de routes rurales, 500 km de routes nationales, 200 km de voiries urbaines.
- Prioriser les axes stratégiques : Mamou-Faranah, Mamou-Labé, Kankan-Kissidougou, Boké-Gaoual.

#### **b) Gouvernance locale des routes**

- Créer des **Agences Communales de Gestion Routière** avec des outils comme SmartAsset pour la maintenance préventive et la transparence budgétaire.
- Former les élus et techniciens locaux à la **gestion stratégique des infrastructures**.

#### **c) Partenariats public-privé (PPP)**

- Mettre en place un **cadre juridique incitatif** pour les PPP dans les infrastructures, avec des garanties de transparence et de performance.

### **2. Modernisation du secteur postal et de l'adressage**

#### **a) Programme national d'adressage**



- Doter chaque bâtiment d'une **adresse physique normalisée** (rue, numéro, quartier, commune).
- Créer une **base de données géolocalisée** interconnectée avec les services fiscaux, postaux et municipaux.

#### **b) Relance du service postal**

- Réhabiliter les bureaux de poste et les équiper en **technologies numériques**.
- Créer des **centres de tri et de distribution régionaux** pour améliorer la logistique.

#### **c) Emploi et entrepreneuriat**

- Former des **agents d'adressage et de distribution** dans chaque commune.
- Soutenir les **startups postales et logistiques** via des incubateurs locaux.

### **3. Télécommunications et administration numérique**

#### **a) Infrastructure haut débit**

- Déployer la **fibre optique** sur tout le territoire, en commençant par les écoles, les centres de santé et les mairies.
- Créer des **points d'accès communautaires** dans les villages via les écoles et centres de formation.

#### **b) Administration numérique**

- Informatiser l'**état civil, les cartes d'identité, les passeports et les procédures administratives**.
- Créer une **plateforme nationale de services publics en ligne**, accessible via mobile.

#### **c) Inclusion numérique**

- Équiper les écoles et universités en **salles multimédia connectées**.
- Former les jeunes à la **cybersécurité, au codage et à la gestion des données**.
- **Adopter une loi sur la gouvernance inclusive des infrastructures**, intégrant les collectivités locales, les citoyens et les partenaires.
- **Créer un Fonds National d'Infrastructures et de Numérisation**, alimenté par les redevances minières et les partenariats internationaux.
- **Lancer un programme pilote dans 5 régions** pour tester l'intégration des routes, postes et télécoms dans une logique territoriale.

### **4.6. Mettre en valeur l'empire touristique et de l'artisanat au profit de la Guinée**



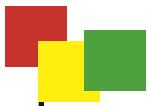
La Guinée possède un patrimoine touristique formidable mais mal entretenu. Il incombe à l'Etat et aux acteurs privés de faire de la Guinée une destination touristique enviée.

**Pour cela, il faut :**

- Coordonner les différentes interventions de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de tourisme.
- Valoriser, mieux structurer et inscrire les formations supérieures aux métiers du tourisme dans le système de l'enseignement supérieur.
- Soutenir les acteurs du tourisme à vocation sociale en ouvrant le bénéfice aux agriculteurs et aux travailleurs indépendants.
- Actualiser les normes de classement hôtelier.
- Aider les communes touristiques à l'accueil des personnes handicapées.
- Développer une politique ambitieuse en faveur du tourisme en milieu rural, associant l'Etat aux collectivités locales et investisseurs privés.
- Renforcer la promotion de la Guinée au plan international.

#### 4.7. Inventer des mécanismes de la protection de l'environnement et promouvoir une industrie créatrice d'emplois productifs

**Une pression environnementale croissante** : La Guinée fait face à une dégradation accélérée de son environnement, marquée par la déforestation, la pollution des eaux et l'absence de systèmes efficaces de gestion des déchets. Cette situation est aggravée par une urbanisation non maîtrisée et une exploitation non durable des ressources naturelles, mettant en péril les écosystèmes et la santé publique. **Un cadre institutionnel encore faible** : Les politiques environnementales existantes manquent de cohérence, de financement et de mécanismes de suivi. Les institutions chargées de la protection de l'environnement sont souvent sous-dotées et peu coordonnées, ce qui limite leur capacité à mettre en œuvre des actions concrètes et à faire respecter les normes environnementales. **Un potentiel industriel sous-exploité** : L'industrie guinéenne reste dominée par l'extraction minière, avec peu de transformation locale et une faible création d'emplois. Les filières industrielles durables comme le recyclage, l'agro-industrie verte ou les énergies renouvelables sont encore marginales, malgré leur fort potentiel pour stimuler l'emploi et l'innovation. **Des opportunités de création d'emplois verts** : Le développement d'une économie circulaire, la valorisation des déchets, le reboisement et la transition énergétique offrent des perspectives concrètes pour créer des emplois productifs, notamment pour les jeunes et les femmes. Ces secteurs peuvent devenir des moteurs de croissance inclusive s'ils sont soutenus par des politiques publiques ambitieuses. **Une mobilisation citoyenne en émergence** : Des initiatives locales et des campagnes de sensibilisation commencent à émerger, portées par des jeunes, des ONG et des collectivités. Cette dynamique doit être renforcée par des programmes nationaux de formation, de participation communautaire et de valorisation des savoirs locaux en matière de protection de l'environnement. **Un besoin urgent de coordination et d'investissement** : Pour réussir cette transition écologique et industrielle, la Guinée doit adopter une stratégie intégrée, mobiliser des financements innovants (fonds verts, partenariats public-privé), et renforcer la gouvernance environnementale à tous les niveaux. L'enjeu est de concilier développement économique, justice sociale et durabilité environnementale.



## Nos solutions

### 1. Plan directeur d'assainissement urbain

- Élaborer un **cadastré environnemental communal** pour cartographier les zones à risque et les flux de déchets.
- Créer des **centres de tri et de valorisation des déchets industriels** dans les zones économiques spéciales.
- Mettre en place un **système de redevance écologique** pour les entreprises polluantes, avec incitations pour celles qui recyclent.

### 2. Programme de recyclage des eaux usées et des déchets

- Installer des **stations de traitement des eaux usées** dans les zones urbaines et industrielles.
- Soutenir des projets de **compostage communautaire** pour produire des engrains organiques.
- Promouvoir la **valorisation énergétique des déchets** (biogaz, pyrolyse) dans les communes rurales.

### 3. Protection de la biodiversité

- Créer des **aires protégées communautaires** gérées par les populations locales.
- Former des **brigades vertes** pour surveiller la faune et la flore et lutter contre le braconnage.
- Intégrer la **biodiversité dans les curricula scolaires** et les campagnes de sensibilisation.

### 4. Prévention de la pollution industrielle

- Imposer un **bilan carbone obligatoire** pour les industries extractives et manufacturières.
- Mettre en place un **label "Industrie propre"** pour les entreprises respectueuses de l'environnement.
- Créer une **agence nationale de contrôle environnemental** dotée de pouvoirs de sanction.

### 5. Amélioration de l'habitat rural et urbain

- Lancer un **programme de logements écologiques** avec matériaux locaux et systèmes de récupération d'eau.
- Réhabiliter les quartiers précaires avec des infrastructures vertes (espaces verts, éclairage solaire).
- Intégrer des **normes environnementales dans les permis de construire**.

### 6. Plan national de reboisement



- Reboiser toutes les terres non cultivables avec des espèces locales et utiles (fruitiers, médicinaux).
- Créer des **pépinières communales** et des emplois verts pour les jeunes.
- Lancer une **campagne nationale “Un citoyen, un arbre”**.

## Promotion d'une industrie créatrice d'emplois productifs

### 1. Industrie verte et circulaire

- Soutenir les **startups de l'économie circulaire** (recyclage, transformation locale, éco-construction).
- Créer des **zones industrielles durables** avec accès à l'énergie renouvelable et à l'eau recyclée.
- Mettre en place un **fonds d'innovation écologique** pour financer les projets industriels à faible empreinte carbone.

### 2. Formation et insertion professionnelle

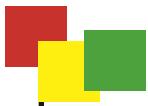
- Développer des **centres de formation aux métiers verts** : énergies renouvelables, gestion des déchets, agriculture durable.
- Intégrer les **jeunes, femmes et personnes handicapées** dans les programmes d'emploi productif.
- Créer des **incubateurs industriels régionaux** pour accompagner les porteurs de projets.

### 3. Fiscalité incitative

- Réduire les taxes pour les entreprises qui investissent dans des technologies propres.
- Créer un **crédit d'impôt vert** pour les investissements dans la transition écologique.
- Mettre en place un **système de bonus-malus environnemental** pour orienter les choix industriels.
- **Adopter une loi sur la transition écologique et industrielle**, avec des objectifs clairs et des mécanismes de suivi.
- **Créer un Observatoire national de l'environnement et de l'industrie verte**, pour mesurer les progrès et orienter les politiques.
- **Lancer un programme pilote dans 5 régions** pour tester l'intégration des mécanismes environnementaux et industriels.

### 3.8. Habitat et aménagement du territoire

La question de l'habitat et de l'aménagement du territoire en Guinée est au cœur des préoccupations sociales, économiques et environnementales du pays. Depuis plusieurs décennies, les politiques mises en œuvre dans ce domaine ont échoué à répondre aux besoins fondamentaux des citoyens, en particulier des classes moyennes et des populations vulnérables. Le manque de logements décents, la mauvaise gestion du foncier, l'urbanisation anarchique et l'absence de planification territoriale cohérente ont contribué à creuser les inégalités et à freiner le développement local.



Le Bloc Libéral (BL) propose une refonte profonde et rigoureuse de la politique de l'habitat, articulée autour de la justice sociale, de la performance économique et de la gouvernance territoriale. Cette ambition repose sur des constats clairs : une urbanisation non maîtrisée, une fiscalité immobilière peu mobilisée, une gestion foncière opaque, et une absence de logements sociaux accessibles. À cela s'ajoute une fragmentation des responsabilités entre les institutions, qui empêche une vision intégrée du développement territorial.

Dans ce contexte, le BL s'engage à mettre en œuvre des réformes structurelles sur plusieurs fronts : acquisition du domaine, gestion du patrimoine public, fiscalité de l'habitat, et aménagement du territoire. L'objectif est de bâtir une politique de logement qui soit à la fois inclusive, durable et génératrice de valeur pour l'État et les familles. Ces réformes devront s'appuyer sur des outils modernes de planification, de cartographie, de gestion foncière et de mobilisation des ressources locales.

Les constats qui suivent permettent de mieux cerner les enjeux et les défis à relever pour reconstruire une politique de l'habitat efficace et équitable. Ils mettent en lumière les failles du système actuel, les opportunités de transformation, et les leviers d'action que le BL propose d'activer pour faire du logement et de l'aménagement du territoire un pilier du développement national. **Des constats sont alarmants :**

### Une politique de l'habitat historiquement défaillante

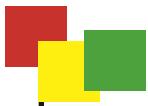
Depuis l'indépendance, la Guinée n'a jamais réussi à mettre en œuvre une politique de logement cohérente et inclusive. Les programmes successifs ont été marqués par des promesses non tenues, une mauvaise planification urbaine, et une absence de vision territoriale. Les classes moyennes et les populations vulnérables restent les plus touchées par la crise du logement, vivant souvent dans des conditions précaires, sans accès à des infrastructures de base ni à des services publics essentiels.

### Une urbanisation non maîtrisée et inégalitaire

La croissance urbaine s'est faite de manière anarchique, sans schéma directeur d'aménagement du territoire. Les grandes villes comme Conakry, Kankan ou Labé sont confrontées à une saturation des espaces, à des constructions informelles et à une absence de zonage fonctionnel. Les disparités entre les zones urbaines et rurales se creusent, avec un accès inégal aux routes, à l'eau, à l'électricité et aux équipements sociaux. Cette

### Une gestion foncière opaque et inefficace

L'acquisition du domaine foncier est souvent source de conflits, de corruption et d'exclusion. Le manque de transparence dans la gestion du patrimoine public de l'État, l'absence de cadastre fiable, et la non-application des textes législatifs sur la propriété foncière rendent difficile la mise



en œuvre de projets d'habitat structurés. Les citoyens, en particulier les plus pauvres, sont souvent exclus des mécanismes d'accès au logement sécurisé.

### **Une fiscalité immobilière peu mobilisée**

L'impôt sur l'habitat est faiblement collecté, en raison d'un manque de structuration du système d'adressage, d'une base de données foncière inexistante, et d'une faible capacité des collectivités locales à mobiliser les ressources. Cette faiblesse prive l'État et les communes de moyens financiers pour investir dans les infrastructures urbaines, les logements sociaux et les services de proximité. Elle limite aussi la formalisation du secteur immobilier.

### **Une absence de logements sociaux adaptés**

Les programmes de logements sociaux sont rares, mal ciblés et souvent inaccessibles aux populations réellement vulnérables. Il n'existe pas de politique nationale de logement social avec des critères clairs, des mécanismes de financement adaptés, ni de partenariat structuré avec le secteur privé. Les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les familles à faibles revenus sont les plus exclues du marché du logement.

### **Un besoin urgent de réforme territoriale**

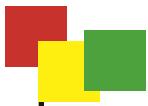
L'aménagement du territoire doit être repensé pour répondre aux défis du développement durable, de la cohésion sociale et de la compétitivité économique. Cela implique une réforme structurelle profonde : élaboration de schémas directeurs régionaux, décentralisation des compétences en urbanisme, mise en place d'un cadastre numérique, et intégration des enjeux environnementaux dans la planification territoriale. Le BL propose une approche rigoureuse, inclusive et tournée vers le gain économique pour l'État et les familles.

### **3.9. Sports, art et culture pour créer la richesse nationale**

## **FACTEURS DE RECONCILIATION NATIONALE ET DE RAYONNEMENT DE NOTRE PAYS**

S'il y a un meilleur symbole de la richesse de l'identité et de la beauté de la Guinée, c'est bien dans la culture, l'art et le sport qu'il faut le rechercher. C'est elle qui incarne la tolérance et la beauté de l'esprit de notre pays, ses brassages culturels, ses multiples influences dans l'art. C'est la culture qui brise le mieux les murs, les barrières, les frontières de la haine.

Comment chaque guinéen ne peut-il pas admirer les masques ou les toiles tissées de nos quatre régions naturelles dans lesquels tous les Guinéens se retrouvent ? Tous nos musiciens, quelles que soient leurs origines, font danser les Guinéens de toutes les régions dès lors que leur production est de qualité. C'est dire que la culture rassemble les Guinéens et constitue un pont



magnifique entre tous les différents groupes ethniques, entre les générations, entre les religions, entre les cultures. En leurs produits artistiques, les Guinéens se reconnaissent immédiatement pour célébrer ce qui les unit et la beauté de la créativité de nos artistes. La culture est le patrimoine commun qui célèbre nos points communs et forge notre identité de guinéen dans un sens positif, ouvert.

Le Bloc Libéral considère que la culture, l'art et le sport doivent avoir la place qu'ils méritent, c'est-à- dire l'une des toutes premières, dans un contexte où nous devons construire des ponts entre toutes les communautés de notre pays et promouvoir les valeurs de tolérance et de beauté.

Le Bloc Libéral a toujours considéré que le savoir est à la base de tout progrès et qu'il faut investir dans le savoir pour donner à l'esprit toute sa capacité de créativité et de production intellectuelle, scientifique et culturelle.

Le projet du Bloc Libéral veillera à faire la promotion de nos artistes en les exposant dans toutes les grandes foires et manifestations artistiques internationales. Notre pays devra en organiser également pour mieux faire connaître nos artistes et leur permettre d'avoir des contacts à l'extérieur. Cela participe du rayonnement international de notre pays et de la conquête de sa crédibilité.

## 1. Élaborer une politique nationale de l'habitat inclusive et territorialisée

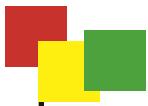
- Mettre en place un **Plan national de l'habitat et du logement social**, avec des objectifs clairs par région et par catégorie sociale.
- Créer une **Agence nationale du logement social**, chargée de la planification, du financement et du suivi des projets de logements pour les classes moyennes et les populations vulnérables.
- Intégrer les enjeux de genre, d'accessibilité et de durabilité dans les critères de conception des logements.

## 2. Réformer la gestion du foncier et du patrimoine public

- Mettre en place un **cadastré numérique national** interconnecté avec les communes, les services fiscaux et les ministères techniques.
- Lancer une **campagne de régularisation foncière** pour sécuriser les droits des occupants et prévenir les conflits.
- Créer un **registre public du patrimoine immobilier de l'État**, avec des mécanismes de transparence et de valorisation économique.

## 3. Moderniser la fiscalité immobilière

- Doter chaque bâtiment d'une **adresse physique normalisée**, en lien avec un système d'identification géographique.



- Mettre en place une **plateforme numérique de collecte de l'impôt foncier**, accessible aux communes et aux citoyens.
- Former les agents municipaux à la **gestion fiscale locale** et à la mobilisation des ressources propres.

#### 4. Développer des programmes de logements sociaux

- Identifier les zones prioritaires pour la construction de **logements sociaux subventionnés**, en partenariat avec les collectivités et le secteur privé.
- Créer des **mécanismes de financement adaptés** : microcrédit logement, location-vente, subventions ciblées.
- Intégrer les logements sociaux dans des **quartiers mixtes**, avec accès à l'eau, à l'électricité, aux écoles et aux transports.

#### 5. Repenser l'aménagement du territoire

- Élaborer des **schémas directeurs régionaux d'aménagement du territoire**, en lien avec les plans communaux de développement.
- Décentraliser les compétences en urbanisme vers les communes, avec des outils de planification participative.
- Intégrer les enjeux environnementaux, climatiques et de résilience dans les projets d'aménagement (zones inondables, reboisement, corridors écologiques).

#### 6. Renforcer la gouvernance et la coordination intersectorielle

- Créer un **Conseil national de l'habitat et de l'aménagement du territoire**, réunissant les ministères, les collectivités, les professionnels et la société civile.
- Mettre en place un **observatoire du logement et du territoire**, chargé de produire des données fiables et de suivre les indicateurs de performance.
- Organiser des **forums régionaux de concertation** pour adapter les politiques aux réalités locales et renforcer la redevabilité.

Tous les animateurs du monde de la culture doivent pouvoir vivre de leur art, de leur magnifique talent et leurs productions doivent être protégées du piratage qui est un véritable scandale et un manque à gagner énorme pour nos artistes. En cette matière, les musiciens devront être particulièrement protégés par la loi qui devra s'appliquer dans toute sa rigueur à ceux qui se livrent au piratage tout comme à ceux qui vendent en toute connaissance de cause des œuvres piratées. Ceci n'est plus acceptable.

Le Bloc Libéral encouragera les artistes de tous les domaines à s'organiser pour mieux défendre leurs intérêts et prêtera une oreille attentive à leurs revendications et propositions en vue d'assainir le milieu de l'art et encourager la production artistique et l'éclosion des talents. Toutes les barrières à la production qui relèveront de l'Etat seront détruites.



Le Bloc Libéral considère l'Art comme partie intégrante de la vie nationale et aussi comme un processus de production de richesses pour les auteurs et élément de rayonnement pour le pays.

Le Bloc Libéral fera en sorte que la culture ne soit plus l'enfant pauvre du gouvernement car, le parti respectueux de l'art, l'aime, vénère les producteurs d'idées, de savoirs, de rêves, de livres. Il considère qu'aucune civilisation ne peut se faire respecter et aimer si elle est seulement matérielle : les œuvres de l'esprit donnent aux choses leur beauté et aux civilisations leur sens et leur prestige. Le Bloc Libéral sera le premier défenseur du monde de la culture et des arts. Il en fera la promotion dans le pays et à l'étranger. Les artistes trouveront en lui un allié, un ami, un compagnon qui les comprendra, les fréquentera et les protégera.

Le Bloc Libéral entend donner au monde de la culture son dynamisme et son rayonnement en mobilisant les artistes eux-mêmes autour de cette noble cause. Ils doivent pouvoir vivre décemment de leur art. Plus jamais, la culture ne devra être un secteur abandonné, négligé par nos gouvernements successifs comme on l'a vu ces dernières décennies. Car la culture est véritablement un instrument de rayonnement et de prestige pour le pays. Elle est une ambassadrice efficace qui de surcroit rapportera gros sur le plan économique en faisant de notre pays une destination touristique attractive, ce qui ne peut que marquer positivement tous les autres investisseurs dans d'autres domaines.

Nous avons plus que jamais besoin des artistes pour construire les ponts de la réconciliation. Leur créativité, plus que tout autre, nous y aidera de façon efficace. C'est pourquoi, le gouvernement du Bloc Libéral financera et encouragera toutes les productions (musique, théâtre, cinéma, peintures, dessinateurs, calligraphes, etc.) qui magnifieront la beauté, l'imagination, la créativité, la tolérance, la réconciliation nationale et favoriseront l'émergence de cette Guinée multiculturelle, multiethnique, plurielle, unie dans sa diversité, respectueuse des uns et des autres. Dans cette œuvre de reconstruction de notre nation mise en miette par nos politiciens tribalistes, la culture, le sport et l'art devront jouer un rôle essentiel pour remettre la Guinée sur les rails du développement et de la démocratie.



## Budget du projet de société du BL

### Axe 1 : Gouvernance, Institutions et Justice

**Total sur 5 ans : 38 678 Mds GNF (~4,297 Mds USD)**

Sous-secteur	% de l'axe	2026 (GNF)	2027 (GNF)	2028 (GNF)	2029 (GNF)	2030 (GNF)	Total (GNF)	Total (USD)
Réforme administration publique	20%	1 547	1 547	1 547	1 547	1 548	7 736	859
Justice, sécurité, défense, diplomatie	30%	2 321	2 321	2 321	2 320	2 320	11 603	1 289
Décentralisation, gouvernance locale	20%	1 547	1 547	1 547	1 547	1 548	7 736	859
Modernisation services publics, état civil	15%	1 161	1 161	1 161	1 160	1 159	5 802	645
Lutte corruption, éthique, statistiques	10%	774	774	774	773	773	3 868	430
Diplomatie et coopération internationale	5%	387	387	387	386	387	1 934	215
<b>Total Axe 1</b>	<b>100%</b>	<b>7 737</b>	<b>7 737</b>	<b>7 737</b>	<b>7 733</b>	<b>7 735</b>	<b>38 678</b>	<b>4 297</b>



## Axe 2 : Développement du capital humain

Total sur 5 ans : 67 690 Mds GNF (~7,521 Mds USD)

Sous-secteur	% de l'axe	2026 (GNF)	2027 (GNF)	2028 (GNF)	2029 (GNF)	2030 (GNF)	Total (GNF)	Total (USD)
Santé (infrastructures, CMU, formation)	40%	5 414	5 414	5 414	5 417	5 417	27 076	3 008
Éducation (infrastructures, formation)	45%	6 117	6 117	6 117	6 055	6 055	30 461	3 384
Protection sociale, jeunesse, égalité	10%	1 354	1 354	1 354	1 353	1 354	6 769	752
Logement social, habitat, urbanisme	5%	677	677	677	676	677	3 384	377
<b>Total Axe 2</b>	<b>100%</b>	<b>13 562</b>	<b>13 562</b>	<b>13 562</b>	<b>13 501</b>	<b>13 503</b>	<b>67 690</b>	<b>7 521</b>



## Axe 3 : Développement des pools de croissance

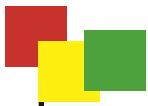
Total sur 5 ans : 87 027 Mds GNF (~9,669 Mds USD)

Sous-secteur	% de l'axe	2026 (GNF)	2027 (GNF)	2028 (GNF)	2029 (GNF)	2030 (GNF)	Total (GNF)	Total (USD)
Agriculture, élevage, pêche, agro-industrie	25%	4 352	4 352	4 352	4 351	4 350	21 757	2 417
Mines, industrie, artisanat	20%	3 481	3 481	3 481	3 481	3 481	17 405	1 934
Infrastructures (routes, énergie, télécoms)	35%	6 130	6 130	6 130	6 035	6 035	30 460	3 384
Environnement, reboisement, industrie verte	10%	1 741	1 741	1 741	1 740	1 740	8 703	967
Tourisme, culture, sport	5%	870	870	870	870	871	4 351	483
Habitat, aménagement du territoire	5%	870	870	870	870	871	4 351	483
<b>Total Axe 3</b>	<b>100%</b>	<b>17 444</b>	<b>17 444</b>	<b>17 444</b>	<b>17 347</b>	<b>17 348</b>	<b>87 027</b>	<b>9 669</b>



## Taux annuels tous axes confondus

Année	Total GNF (Mds)	Total USD (Mds)
2026	38 743	4,305
2027	38 743	4,305
2028	38 743	4,305
2029	38 581	4,287
2030	38 586	4,287
<b>Total</b>	<b>193 395</b>	<b>21,487</b>



## COMMENT CE BUDGET SERA FINANCE ?

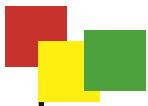
### 1. Principes directeurs de la stratégie de financement

- Diversification des sources** : Ne pas dépendre d'une seule source (mines, aide extérieure, fiscalité...), mais combiner ressources internes et externes.
- Mobilisation accrue des ressources domestiques** : Réforme fiscale, lutte contre la fraude, élargissement de l'assiette, digitalisation.
- Optimisation des dépenses** : Réduction des dépenses non productives, priorisation des investissements sociaux et productifs.
- Partenariats Public-Privé (PPP)** : Mobiliser le secteur privé pour les infrastructures, l'énergie, l'agro-industrie, etc.
- Financements innovants** : Fonds verts, obligations sociales, taxes de solidarité, mobilisation de la diaspora.
- Appui des partenaires techniques et financiers** : Banque mondiale, BAD, Union européenne, UNICEF, etc.

### 2. Répartition des sources de financement par axe et sous-secteur

#### Axe 1 : Gouvernance, Institutions et Justice

Sous-secteur	Ressources principales de financement
Réforme administration publique	Budget national, appui UE/BM, taxe sur la fonction publique
Justice, sécurité, défense, diplomatie	Budget national, coopération bilatérale (France, ONU), fonds de sécurité régionaux
Décentralisation, gouvernance locale	Transferts budgétaires, fiscalité locale, redevances minières directes aux communes
Modernisation services publics, état civil	Budget national, digitalisation (PPP), appui UNICEF/UNDP
Lutte corruption, éthique, statistiques	Budget national, fonds d'appui à la gouvernance (UE, USAID)
Diplomatie et coopération internationale	Budget national, coopération Sud-Sud, appui multilatéral



## Par année :

- 70% financé par le budget national (recettes fiscales, réformes, lutte contre la corruption)
- 20% par appuis extérieurs (UE, BM, ONU, UNICEF...)
- 10% par ressources propres locales et innovations (taxes, digitalisation)

## Axe 2 : Développement du capital humain

Sous-secteur	Ressources principales de financement
Santé (infrastructures, CMU, formation)	Budget national, Fonds minier santé, GAVI, Fonds mondial, Banque mondiale, taxes sur les industries extractives
Éducation (infrastructures, formation)	Budget national, Partenaires (UNICEF, AFD, BM), Fonds minier éducation, taxes sur télécoms
Protection sociale, jeunesse, égalité	Budget national, taxes de solidarité, appui UNICEF, mobilisation diaspora
Logement social, habitat, urbanisme	PPP, budget national, taxes foncières, appui BAD

## Par année :

- 60% budget national (avec augmentation progressive du budget social)
- 25% partenaires techniques et financiers (UNICEF, BM, GAVI, Fonds mondial...)
- 10% taxes affectées (mines, télécoms, industries)
- 5% innovations (diaspora, obligations sociales, PPP)

## Axe 3 : Développement des pools de croissance

Sous-secteur	Ressources principales de financement
Agriculture, élevage, pêche, agro-industrie	Budget national, Fonds agricole, BAD, FIDA, PPP, taxes sur exportations agricoles
Mines, industrie, artisanat	Redevances minières, budget national, PPP, obligations minières, appui BM
Infrastructures (routes, énergie, télécoms)	PPP, budget national, BAD, BM, Fonds d'investissement vert, obligations d'État
Environnement, reboisement, industrie verte	Fonds verts internationaux (FVC, GEF), budget national, taxes environnementales
Tourisme, culture, sport	PPP, budget national, taxes sur le tourisme, appui UNESCO
Habitat, aménagement du territoire	PPP, budget national, taxes foncières, appui BAD

Par année :

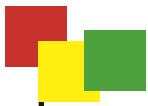
- 40% budget national (dont redevances minières et taxes affectées)
- 30% PPP et investissements privés
- 20% partenaires techniques et financiers (BAD, BM, FIDA, Fonds verts...)
- 10% innovations (obligations vertes, taxes spécifiques, diaspora)

### 3. Mécanismes de financement par année (2026-2030)

- **2026** : Mobilisation initiale, réforme fiscale, lancement des PPP, négociation des appuis extérieurs, création des fonds sectoriels (santé, éducation, agriculture, infrastructures).
- **2027-2028** : Montée en puissance des recettes domestiques, effet des réformes, augmentation des transferts directs aux collectivités, déploiement des financements innovants (fonds verts, obligations sociales).
- **2029-2030** : Consolidation, diversification accrue des sources, montée en charge des PPP, implication renforcée de la diaspora et des collectivités locales.

### 4. Exemples concrets de financement par sous-secteur

- **Santé** : 25% du budget national + 10% redevances minières + 15% partenaires (GAVI, Fonds mondial, UNICEF) + 5% taxes télécoms + 5% diaspora + 40% innovations (fonds santé, PPP, obligations santé).



- **Éducation** : 30% budget national + 10% redevances minières + 20% partenaires (UNICEF, BM, AFD) + 10% taxes télécoms + 5% diaspora + 25% innovations (fonds éducation, PPP, obligations éducation).
- **Infrastructures** : 20% budget national + 40% PPP + 20% partenaires (BAD, BM) + 10% obligations d'État + 10% fonds verts.
- **Agriculture** : 30% budget national + 20% fonds agricoles + 20% partenaires (FIDA, BAD) + 20% PPP + 10% taxes exportations agricoles.

## 5. Innovations et leviers complémentaires

- **Fonds souverain alimenté par les revenus miniers** pour financer les investissements structurants.
- **Obligations sociales et vertes** émises sur les marchés régionaux et internationaux.
- **Mobilisation de la diaspora** via des produits d'épargne et d'investissement dédiés.
- **Digitalisation de la collecte fiscale** pour réduire la fraude et élargir l'assiette.
- **Budgets participatifs locaux** pour renforcer la redevabilité et l'acceptabilité sociale.

## 6. Suivi et transparence

- **Publication annuelle des rapports d'exécution budgétaire** par axe et sous-secteur.
- **Audit indépendant** des financements et des dépenses.
- **Plateforme numérique de suivi** ouverte aux citoyens et partenaires.

### Résumé visuel (exemple pour une année type)

Axe / Sous-secteur	Budget annuel	Budget national	Partenaires	PPP/Privé	Innovations/Taxes
Gouvernance/Justice	7 737 Mds	70%	20%	0%	10%
Capital humain (santé, éducation, social)	13 562 Mds	60%	25%	0%	15%
Pools de croissance	17 444 Mds	40%	20%	30%	10%